



Our history. Your future.

FONDS GUARDIAN CAPITAL

PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 30 AVRIL 2021

- Fonds d'obligations canadiennes Guardian^{1,3,4}
- Fonds d'actions canadiennes Guardian⁴
- Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian^{4,5}
- Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian⁴
- Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian^{1,3,4}
- Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian⁴
- Fonds de placement à court terme canadien Guardian^{4,5}
- Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian (*auparavant, Guardian SteadyPace Equity Fund*)^{1,3,4}
- Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian (*auparavant, Guardian SteadyFlow Equity Fund*)^{1,3,4}
- Fonds d'actions des marchés émergents Guardian^{1,3,4}
- Fonds sélect à revenu fixe Guardian⁴
- Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian^{4,5,6}
- Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian^{4,5}
- Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³ (*auparavant, Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian*)^{4,5,6}
- Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³ (*auparavant, Fonds d'actions mondiales Guardian*)^{1,3,4}
- Fonds international de croissance de qualité Guardian i³ (*auparavant, Fonds d'actions internationales Guardian*)^{1,3,4}
- Fonds sélect d'actions internationales Guardian⁴
- Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian^{1,3,4}
- Portefeuille équilibré sous gestion Guardian (*auparavant, Guardian Balanced Fund*)^{4,5}
- Portefeuille croissance sous gestion Guardian^{4,5}
- Portefeuille croissance et revenu sous gestion Guardian^{2,3,4}
- Portefeuille revenu sous gestion Guardian^{2,3,4}
- Portefeuille prudent à risque géré Guardian^{3,4,5}
- Fonds d'obligations à courte durée Guardian^{1,3,4}
- Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian⁴
- Fonds d'actions américaines Guardian^{1,3,4}
- Fonds sélect d'actions américaines Guardian⁴

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces parts et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction.

Les Fonds et les titres des Fonds offerts aux termes du présent prospectus simplifié ne sont pas inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et ne sont vendus aux États-Unis qu'aux termes de dispenses d'inscription.

- 1 Offre des parts de série A
- 2 Offre des parts de série C
- 3 Offre des parts de série F
- 4 Offre des parts de série I
- 5 Offre des parts de série W
- 6 Offre des parts de série WF

Table des matières

<p>Introduction 1</p> <p>Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? 3</p> <p style="padding-left: 20px;">Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif? 3</p> <p style="padding-left: 20px;">Que possédez-vous? 3</p> <p style="padding-left: 20px;">Structure des Fonds 3</p> <p style="padding-left: 20px;">Séries de parts 3</p> <p style="padding-left: 20px;">Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif? 3</p> <p style="padding-left: 20px;">Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif? 4</p> <p>Organisation et gestion des Fonds Guardian</p> <p>Capital 10</p> <p>Souscriptions, échanges et rachats 12</p> <p style="padding-left: 20px;">Séries de parts 12</p> <p style="padding-left: 20px;">Comment souscrire des parts 13</p> <p style="padding-left: 20px;">Comment faire racheter vos parts 14</p> <p style="padding-left: 20px;">Comment procéder à un échange de parts 16</p> <p style="padding-left: 20px;">Services facultatifs 17</p> <p>Frais et charges 18</p> <p style="padding-left: 20px;">Frais et charges payables par les Fonds 18</p> <p style="padding-left: 20px;">Frais et charges directement payables par vous... 19</p> <p style="padding-left: 20px;">Incidence des frais 20</p> <p>Rémunération du courtier 20</p> <p style="padding-left: 20px;">Courtages 20</p> <p style="padding-left: 20px;">Commission de suivi 20</p> <p style="padding-left: 20px;">Incitatifs à la vente 22</p> <p style="padding-left: 20px;">Participation 22</p> <p style="padding-left: 20px;">Pratiques de vente des placeurs principaux 22</p> <p>Rémunération du courtier à partir des frais de gestion 22</p> <p>Incidences fiscales pour les investisseurs 22</p> <p style="padding-left: 20px;">Revenu imposable des OPC 22</p> <p style="padding-left: 20px;">Imposition de votre placement 23</p> <p style="padding-left: 20px;">Comptes non enregistrés 23</p> <p style="padding-left: 20px;">Souscription de parts avant une date de distribution 24</p>	<p>Régimes enregistrés 24</p> <p>Communication des renseignements fiscaux 24</p> <p>Quels sont vos droits? 25</p> <p>Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document 26</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds d'obligations canadiennes Guardian 31</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds d'actions canadiennes Guardian 33</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian 35</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian 37</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian 39</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian 41</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds de placement à court terme canadien Guardian 43</p> <p style="padding-left: 20px;">Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian (<i>auparavant, Guardian SteadyPace Equity Fund</i>) 45</p> <p style="padding-left: 20px;">Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian (<i>auparavant, Guardian SteadyFlow Equity Fund</i>) 48</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds d'actions des marchés émergents Guardian 50</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds sélect à revenu fixe Guardian 52</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian 54</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian 56</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³ (<i>auparavant, Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian</i>) 58</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³ (<i>auparavant, Fonds d'actions mondiales Guardian</i>) 60</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds international de croissance de qualité Guardian i³ (<i>auparavant, Fonds d'actions internationales Guardian</i>) 62</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds sélect d'actions internationales Guardian.. 64</p> <p style="padding-left: 20px;">Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian 66</p> <p style="padding-left: 20px;">Portefeuille équilibré sous gestion Guardian (<i>auparavant, Guardian Balanced Fund</i>) 68</p>
---	---

Portefeuille croissance sous gestion Guardian.....	70
Portefeuille croissance et revenu sous gestion Guardian	73
Portefeuille revenu sous gestion Guardian	76
Portefeuille prudent à risque géré Guardian	79
Fonds d'obligations à courte durée Guardian	82
Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian	84
Fonds d'actions américaines Guardian	86
Fonds sélect d'actions américaines Guardian	88

Introduction

Le présent document contient des renseignements importants choisis pour vous aider à prendre une décision de placement éclairée et à comprendre vos droits en tant qu'investisseur. Dans le présent document :

- *CEI* désigne le comité d'examen indépendant constitué par le gestionnaire en vertu du *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*;
- *conseiller en placement* désigne le représentant inscrit qui vous donne des conseils à l'égard de vos placements;
- *courtier* désigne la société pour laquelle votre conseiller en placement travaille;
- *dépositaire* désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs;
- *Fonds* désigne un organisme de placement collectif figurant sur la page couverture du présent prospectus simplifié;
- *Fonds Guardian* désigne un organisme de placement collectif géré par Guardian, ce qui comprend les Fonds;
- *fonds sous-jacent* désigne un organisme de placement collectif dans lequel un Fonds investit;
- *intermédiaire* désigne une tierce personne à laquelle vous ou votre courtier pouvez avoir recours relativement à l'administration de vos comptes;
- *Loi de l'impôt* désigne la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et son règlement d'application, dans leur version modifiée à l'occasion;
- *nous, nos, notre, Guardian* ou *le gestionnaire* désigne Guardian Capital LP, le fiduciaire, gestionnaire de fonds d'investissement et gestionnaire de portefeuille des Fonds;
- *part* désigne une part d'organisme de placement collectif d'un Fonds;
- *porteur de parts* désigne un porteur des parts.
- *prospectus simplifié* désigne le présent prospectus simplifié des Fonds;
- *RFG* désigne le ratio des frais de gestion et comprend, pour une série, les frais de gestion, les frais d'administration et les autres charges d'exploitation acquittés par le Fonds, mais exclut les courtages sur les opérations de portefeuille et certains autres frais, dont certaines taxes;
- *TVH* désigne la taxe de vente harmonisée;
- *VL* désigne la valeur liquidative d'un Fonds;
- *VL de série* à l'égard d'une série donnée de parts d'un Fonds désigne la tranche de la VL attribuée à cette série;
- *VL de série par part* à l'égard d'une série donnée de parts d'un Fonds désigne la tranche de la VL attribuée à chaque part de cette série;
- *vous* désigne chaque personne qui investit dans les Fonds;

Comment utiliser le présent prospectus simplifié

Le présent prospectus simplifié est divisé en deux parties. La première partie, qui va de la page 3 à la page 25, renferme de l'information de base sur les OPC et de l'information générale sur tous les Fonds. La deuxième partie, qui va de la page 26 à la page 89, renferme de l'information propre à chacun des Fonds.

Pour obtenir plus de renseignements

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur chacun des Fonds dans les documents suivants :

- la notice annuelle des Fonds;
- le dernier aperçu du fonds déposé (l'« **aperçu du fonds** »);
- les derniers états financiers annuels de chaque Fonds;
- le rapport financier intermédiaire déposé après ces états financiers annuels;
- le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds (le « **RDRF** ») déposé;
- tout RDRF intermédiaire déposé après ce RDRF annuel.

Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent document, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire de ces documents en nous appelant au numéro sans frais 1 866 383-6546 ou en le demandant à votre conseiller en placement. Vous pouvez également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds aux adresses www.guardiancapital.com/investmentsolutions et www.sedar.com.

Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme?

Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif?

Les Fonds sont des organismes de placement collectif (« OPC »). Un OPC est une façon d'effectuer des placements collectifs. Lorsque vous investissez dans un OPC, vous placez votre argent en commun avec celui d'un grand nombre d'autres personnes. Des gestionnaires de portefeuille professionnels utilisent l'argent pour souscrire des titres au nom de toutes les personnes qui participent à un OPC en particulier.

Un OPC effectue des placements dans différents types de titres en fonction de ses objectifs de placement. Par exemple, un fonds d'actions mondial achète principalement des actions de sociétés mondiales alors qu'un fonds équilibré mondial achète à la fois des actions et des obligations mondiales. Dans chaque cas, ces titres constituent le portefeuille de placements de l'OPC et leur valeur fluctue d'un jour à l'autre en fonction des changements de la conjoncture économique et du marché, des taux d'intérêt et des nouvelles concernant les sociétés. Veuillez vous reporter à la rubrique *Fluctuation des prix* ci-après pour de plus amples renseignements.

Que possédez-vous?

Vous recevez des parts d'un OPC en échange de l'argent que vous y placez et devenez un porteur de parts de cet OPC. Vous partagez le revenu, les dépenses et les gains en capital ou les pertes en capital du fonds en proportion du nombre de parts de ce fonds dont vous êtes propriétaire.

Structure des Fonds

Chaque Fonds est un fonds commun de placement à capital variable régi par une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour en vertu des lois de l'Ontario. Guardian, en qualité de fiduciaire des Fonds, détient en fiducie les biens et les placements des Fonds au nom des porteurs de parts et prend les dispositions pour qu'un dépositaire spécialiste détienne les placements sous sa garde.

Vous pouvez souscrire un nombre illimité de parts de chaque Fonds.

Séries de parts

Un Fonds peut émettre des parts en plusieurs séries. À certaines fins, comme le calcul des frais et des charges, une série de parts peut être traitée de manière distincte par rapport aux autres séries de parts de ce Fonds. À d'autres fins, comme les activités de placement d'un Fonds, toutes les séries de parts d'un Fonds sont traitées ensemble.

Veuillez vous reporter à la rubrique *Séries de parts* à la page 12 pour obtenir plus d'information sur les différentes séries de parts offertes.

Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif?

Le risque est la probabilité que votre placement ne produise pas le rendement prévu. Il existe différents types et degrés de risque, mais, en règle générale, plus vous êtes prêt à accepter des risques, plus le potentiel de rendement et plus la possibilité de perte sont élevés.

Les risques généraux comprennent les risques suivants :

Fluctuation des prix

Les OPC investissent dans différents types de placements selon leurs objectifs de placement. La valeur de ces placements variera tous les jours en fonction des taux d'intérêt, de la conjoncture, du marché et des nouvelles concernant les sociétés ainsi que des crises politiques, économiques, sanitaires et financières mondiales ou régionales. Par conséquent, la valeur des parts d'un OPC peut fluctuer à la hausse et à la baisse et, lorsque vous faites racheter vos parts, la valeur de votre placement dans un OPC peut être supérieure ou inférieure à sa valeur au moment de l'achat.

Votre placement n'est pas garanti

La valeur de votre placement dans un OPC n'est pas garantie. À la différence des comptes bancaires ou des certificats de placement garanti, les parts d'un OPC ne sont pas assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Les rachats peuvent être suspendus

Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit de demander le rachat de vos parts peut être suspendu. Veuillez vous reporter à la rubrique *Suspension de votre droit de rachat* à la page 16 pour de plus amples renseignements.

Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?

Chaque OPC comporte également des risques qui lui sont propres. Si un OPC investit dans un fonds sous-jacent, les risques auxquels s'expose l'OPC comprennent ceux du fonds sous-jacent. Un OPC endosse les risques d'un fonds sous-jacent proportionnellement à son investissement dans celui-ci. La description de chaque Fonds, à partir de la page 31, présente les risques qui s'appliquent à ce Fonds et aux fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit. Une description de chacun de ces risques est donnée ci-après en ordre alphabétique :

Risque de change

L'actif et le passif de chaque série et de chaque Fonds, sauf en ce qui concerne la série I du Fonds d'actions américaines Guardian, sont évalués en dollars canadiens. Si un Fonds évalué en dollars canadiens détient un titre libellé dans une monnaie étrangère, aux fins du calcul de la VL de ce Fonds, nous convertissons, tous les jours, la valeur du titre en dollars canadiens. La fluctuation entre la valeur du dollar canadien et de la monnaie étrangère aura une incidence sur la VL du Fonds. Si la valeur du dollar canadien a augmenté par rapport à la monnaie étrangère, le rendement du titre étranger peut diminuer, être nul ou devenir négatif. L'inverse peut également se produire, c'est-à-dire que si un Fonds détient un titre libellé dans une monnaie étrangère, il peut tirer parti d'une augmentation de la valeur de la monnaie étrangère par rapport au dollar canadien. Afin d'obtenir une protection contre la variation du taux de change, nous pourrions recourir à une couverture du risque de change par l'achat ou la vente de contrats de change à terme.

Certains gouvernements étrangers peuvent restreindre la convertibilité de leur monnaie. Si nous ne pouvons convertir les monnaies dans lesquelles un Fonds effectue un placement, nous pourrions être dans l'incapacité d'effectuer des distributions ou des rachats.

Risque de crédit

Le risque de crédit peut avoir un effet défavorable sur la valeur d'un titre de créance comme une obligation. Ce risque comprend :

- Le risque de défaut, qui est le risque que l'émetteur de la créance ne soit pas en mesure de payer les intérêts ou de rembourser la créance à son échéance. En général, plus le risque de défaut est élevé, plus la qualité du titre de créance est faible.
- Le risque associé à l'écart de taux, qui est le risque que la différence des taux d'intérêt (appelée **écart de taux**) entre l'obligation d'un émetteur et une obligation qui devrait comporter un risque faible (comme un bon du Trésor) augmente. Une augmentation de l'écart de taux réduit en général la valeur d'un titre de créance.
- Le risque associé à la révision à la baisse d'une note, qui est le risque qu'une agence de notation spécialisée révisé à la baisse la note des titres d'un émetteur. Une révision à la baisse d'une note réduit la valeur d'un titre de créance.
- Le risque associé aux biens donnés en garantie, qui est le risque, dans le cas d'un défaut aux termes de titres de créance garantis, qu'il soit difficile de liquider les actifs que l'émetteur a donnés en garantie d'une créance ou que ces actifs ne soient pas suffisants. Cette difficulté pourrait causer une baisse importante de la valeur d'un titre de créance.

Risque lié à la cybersécurité

Alors que l'utilisation de la technologie gagne du terrain dans le monde des affaires, les Fonds sont devenus potentiellement plus exposés aux risques opérationnels liés aux atteintes à la cybersécurité. Les atteintes à la cybersécurité sont des événements intentionnels et non intentionnels susceptibles d'entraîner la perte de renseignements exclusifs, la corruption de données ou la perte de capacité opérationnelle d'un Fonds. De tels événements peuvent exposer un Fonds à des amendes réglementaires, à des atteintes à la réputation, à des coûts de conformité supplémentaires associés aux mesures correctrices et/ou à des pertes financières. Les atteintes à la cybersécurité peuvent comprendre l'accès non autorisé aux systèmes d'information numérique d'un Fonds (p. ex. par piratage ou codage de logiciel malveillant), mais peuvent aussi résulter d'attaques extérieures, comme des attaques par déni de service (c.-à-d. des actes visant à rendre les services réseau inaccessibles aux utilisateurs visés). De plus, les atteintes à la cybersécurité des tiers fournisseurs de services d'un Fonds (p. ex. des agents chargés de la tenue des registres, des dépositaires ou des sous-conseillers) ou des émetteurs dans lesquels un Fonds investit peuvent également exposer le Fonds à bon nombre des risques qui sont associés aux atteintes directes à la cybersécurité. Comme il l'a fait à l'égard des risques opérationnels en général, le gestionnaire a mis en place des systèmes de gestion des risques conçus pour réduire les risques associés à la cybersécurité. Toutefois, rien ne garantit que ces efforts porteront leurs fruits, d'autant plus que le gestionnaire n'exerce aucun contrôle direct sur les systèmes de cybersécurité des émetteurs ou des tiers fournisseurs de services.

Risque lié aux dérivés

Les dérivés sont des placements dont la valeur provient d'un actif sous-jacent, comme une action ou un indice boursier, ou est fondée sur un tel actif. Il ne s'agit pas d'un placement direct dans l'actif sous-jacent lui-même. Les dérivés sont souvent des contrats conclus avec une autre partie en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à une date ultérieure. Les dérivés les plus courants sont : a) le contrat à terme standardisé ou le contrat à terme de gré à gré, qui constitue une entente d'achat ou de vente de devises, de marchandises ou de titres à un prix convenu et à une date future précise, ou b) une option, qui donne à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre des devises, des marchandises ou des titres à un prix convenu et au cours d'une période donnée. Les Fonds peuvent utiliser les dérivés pour réduire les gains ou pertes potentiels causés par la fluctuation des taux de change, des cours des actions ou des taux d'intérêt, ce qui constitue une opération de couverture. Les Fonds peuvent également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, notamment pour réduire le coût d'une opération, augmenter la liquidité, obtenir une exposition à des marchés des capitaux, ou effectuer plus rapidement et avec plus de souplesse des modifications dans la composition du portefeuille.

L'utilisation de dérivés comporte des risques, dont les suivants :

- une stratégie de couverture peut ne pas être efficace;
- rien ne garantit qu'un marché existera pour le contrat dérivé lorsqu'un Fonds voudra l'acheter ou le vendre;
- rien ne garantit que le Fonds sera en mesure de trouver une contrepartie acceptable prête à conclure un contrat dérivé;
- la contrepartie à un contrat dérivé pourrait ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations;
- un important pourcentage de l'actif d'un Fonds peut être déposé auprès d'une ou de plusieurs contreparties, situation qui expose le Fonds au risque de crédit de ces contreparties;
- les bourses peuvent fixer des limites quotidiennes de négociation ou interrompre les opérations, ce qui peut empêcher un Fonds de vendre un contrat dérivé en particulier;
- le prix d'un dérivé pourrait ne pas refléter fidèlement la valeur de l'actif sous-jacent;
- la Loi de l'impôt, ou son interprétation, peut changer en ce qui a trait au traitement fiscal des dérivés.

Risque lié à l'érosion du capital

Certains Fonds versent des distributions selon un montant fixe composé, en totalité ou en partie, d'un remboursement de capital. Un remboursement de capital représente le remboursement d'une partie du capital que vous avez investi et, par conséquent, réduit le montant de votre investissement initial. Un remboursement de capital qui n'est pas réinvesti réduira la VL du Fonds, ce qui pourrait réduire la capacité du Fonds de verser des distributions dans l'avenir. Vous ne devriez tirer aucune conclusion sur le rendement des placements du Fonds d'après le montant de cette distribution.

Risque lié aux fiducies de revenu

Les Fonds qui investissent dans des fiducies immobilières, des fiducies de redevances, des fiducies commerciales et des fiducies de revenu peuvent être exposés au risque que, en tant que porteur de parts de fiducie, un Fonds (et ses investisseurs) soit tenu responsable des réclamations et des obligations qui ne sont pas acquittées par la fiducie. Toutefois, ce risque est généralement considéré comme faible. De nombreuses provinces, dont l'Ontario et l'Alberta, ont adopté des dispositions législatives visant à protéger les investisseurs des fiducies d'investissement de ces responsabilités éventuelles. De plus, les ententes contractuelles de certaines fiducies d'investissement renferment des dispositions qui libèrent effectivement les investisseurs de telles obligations.

Risque lié à la fiscalité

En date des présentes, chaque Fonds, à l'exception du Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³ et du Portefeuille croissance sous gestion Guardian, est admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt. Le gestionnaire a l'intention de s'assurer que les conditions prescrites dans la Loi de l'impôt afin d'être admissible en tant que fiducie de fonds commun de placement soient respectées sur une base continue par ces Fonds. Si un Fonds cesse d'être admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement au sens de la Loi de l'impôt, les incidences fiscales décrites à la rubrique *Incidences fiscales pour les investisseurs* à la page 22 pourraient, à certains égards, être considérablement et défavorablement différentes. À l'heure actuelle, le Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³ et le Portefeuille croissance sous gestion Guardian ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds commun de placement au sens de la Loi de l'impôt, mais ils sont des placements enregistrés. Un Fonds qui est un « placement enregistré » au sens de la Loi de l'impôt et qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement peut, dans certaines circonstances, être assujéti à l'impôt prévu à la partie X.2 de la Loi de l'impôt s'il investit dans un bien qui n'est pas un placement admissible pour les régimes enregistrés. Le Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³ et le Portefeuille croissance sous gestion Guardian n'ont pas l'intention de faire un placement qui ferait en sorte qu'ils deviennent assujétis à l'impôt prévu à la partie X.2 de la Loi de l'impôt, mais aucune garantie ne peut être donnée à cet égard.

Pour calculer son revenu aux fins fiscales, chaque Fonds traitera ses gains ou ses pertes enregistrés à la disposition de titres du portefeuille du Fonds comme des gains en capital et des pertes en capital. En règle générale, chaque Fonds inclura les gains et déduira les pertes au titre du revenu à l'égard des placements faits au moyen de dérivés, sauf si ces dérivés sont utilisés pour couvrir les titres du portefeuille du Fonds détenus au titre de capital si le lien est suffisant, et constatera ces gains ou ces pertes aux fins fiscales au moment où ils sont réalisés par le Fonds. De plus, les gains ou les pertes à l'égard des couvertures de change conclues à l'égard des montants investis dans le portefeuille d'un Fonds devraient constituer des gains en capital et des pertes en capital du Fonds si les titres du portefeuille du Fonds sont des immobilisations du Fonds et que le lien est suffisant. Des attributions à l'égard du revenu et des gains en capital d'un Fonds seront faites et déclarées aux porteurs de parts d'un Fonds sur la base qui précède. Les pratiques de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») consistent à ne pas rendre de décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu quant au classement des éléments comme des gains en capital ou du revenu et aucune décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu n'a été demandée ou obtenue. Si ces dispositions ou opérations d'un Fonds sont jugées comme des éléments qui ne correspondent pas à du capital (que ce soit aux termes des règles sur les CDT présentées dans la notice annuelle à la rubrique *Incidences fiscales – Imposition des Fonds* ou autrement), le revenu net d'un Fonds aux fins de l'impôt et la tranche imposable des distributions versées aux porteurs de parts du Fonds pourraient augmenter. Une telle correction de la part de l'ARC pourrait obliger un Fonds à payer des retenues d'impôt non remises sur des distributions antérieures versées aux porteurs de parts qui, aux fins de la Loi de l'impôt, n'étaient pas des résidents Canada au moment de la distribution, ce qui pourrait réduire la VL d'un Fonds et/ou la VL de série par part.

Un Fonds qui est assujéti à un « fait lié à la restriction de pertes » i) sera réputé avoir une fin d'exercice aux fins de l'impôt (ce qui pourrait donner lieu à une attribution du revenu imposable du Fonds à ce moment aux porteurs de parts

pour qu'il n'ait aucun impôt sur le revenu à payer sur ce montant), et ii) sera assujéti aux règles sur la restriction de pertes qui s'appliquent en général aux sociétés qui font l'objet d'une acquisition de contrôle, y compris la réalisation réputée de pertes en capital non réalisées et des restrictions quant à leur capacité de reporter prospectivement des pertes. En règle générale, un Fonds sera assujéti à un fait lié à la restriction de pertes si une personne devient un « bénéficiaire détenant une participation majoritaire » du Fonds, ou un groupe de personnes devient un « groupe de bénéficiaires détenant une participation majoritaire » du Fonds, au sens de ces expressions dans les règles sur les personnes affiliées dans la Loi de l'impôt, compte tenu des adaptations adéquates. En règle générale, le bénéficiaire détenant une participation majoritaire d'un Fonds sera un bénéficiaire qui, avec la participation bénéficiaire de personnes ou de société de personnes auxquelles le bénéficiaire est affilié, a une juste valeur marchande supérieure à 50 % de la juste valeur marchande de la totalité des participations au revenu ou au capital, respectivement, du Fonds.

Risque lié aux fonds de fonds

Dans le cadre de leur stratégie de placement, certains fonds investissent directement dans d'autres fonds d'investissement, ou obtiennent une exposition à ceux-ci. En conséquence, ces fonds seront assujéti aux risques des fonds sous-jacents. En outre, si un fonds sous-jacent suspend les rachats, le fonds d'investissement qui investit dans le fonds sous-jacent ne sera pas en mesure d'évaluer une partie de son portefeuille et pourrait être incapable de faire racheter des titres.

Risque lié à la gestion active

Chaque Fonds est géré de façon active. Les Fonds dépendent de leur équipe de gestion de portefeuille lorsqu'il est question de choisir les titres individuels et, par conséquent, sont exposés au risque qu'une mauvaise sélection de titres ou répartition entre les marchés fasse en sorte que le Fonds ait un rendement inférieur par rapport à celui d'autres OPC ayant un objectif de placement semblable ou par rapport à son indice de référence.

Risque lié à la liquidité

Un actif liquide est négocié sur un marché organisé, comme une bourse de valeurs, qui fixe les cours de l'actif. Le recours à un marché organisé signifie qu'il devrait être possible de convertir l'actif en une somme en espèces correspondant au cours ou se rapprochant de celui-ci.

Un actif est considéré comme non liquide s'il est plus difficile de le convertir en un placement liquide, comme des espèces. Les titres d'une société peuvent être non liquides dans les situations suivantes :

- la société est peu connue;
- peu d'actions sont en circulation;
- il y a peu d'acheteurs potentiels;
- les titres ne peuvent être revendus en raison d'une promesse ou d'une convention.

La valeur d'un Fonds qui détient des titres non liquides peut augmenter et diminuer de façon marquée parce que le Fonds peut être incapable de vendre les titres en contrepartie de la valeur que nous utilisons pour calculer la VL du Fonds. Il existe des limites quant à la quantité de titres non liquides qu'un Fonds peut détenir.

Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres

Certains Fonds peuvent se livrer à des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres. Aux termes d'une opération de mise en pension, un Fonds convient de vendre des titres en contrepartie d'espèces tout en assumant, en même temps, une obligation de racheter les mêmes titres en contrepartie d'un montant fixe d'espèces à une date ultérieure. Une opération de prise en pension de titres est une opération aux termes de laquelle un Fonds achète des titres en contrepartie d'espèces tout en convenant, en même temps, de revendre les mêmes titres en contrepartie d'espèces (habituellement à un prix supérieur) à une date ultérieure. Un prêt de titres est une entente aux termes de laquelle un Fonds prête des titres par l'intermédiaire d'un mandataire autorisé en échange d'une rémunération et d'une forme de garantie acceptable.

Il y a un risque que l'autre partie à ces types d'opérations puisse manquer à ses obligations aux termes de la convention ou faire faillite. Si une telle situation se produit dans une prise en pension et que la valeur marchande du titre a chuté, il est possible que le Fonds soit incapable de vendre le titre au prix auquel il l'avait acheté, majoré des intérêts. Si une telle situation se produit dans une mise en pension ou une opération de prêt de titres, le Fonds peut subir une perte si la valeur du titre qu'il a vendu ou prêté est supérieure à la valeur des espèces ou de la garantie qu'il détient.

Afin de réduire ces risques, les Fonds exigent que l'autre partie à une de ces opérations donne une garantie. La valeur de la garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur marchande du titre vendu (dans le cas d'une mise en pension), acheté (dans le cas d'une prise en pension) ou prêté (dans le cas d'une opération de prêt de titres). La valeur de la garantie est vérifiée et établie quotidiennement. La valeur marchande des titres vendus aux termes de mises en pension et des titres prêtés aux termes de conventions de prêt de titres ne doit pas être supérieure à 50 % de l'actif d'un Fonds. Ce calcul ne comprend pas les espèces détenues par un Fonds relativement aux titres vendus ni la garantie détenue relativement aux titres prêtés.

Risque lié aux opérations importantes

Si un investisseur d'un Fonds ou d'un fonds sous-jacent effectue une opération importante, cela pourrait influencer sur les flux de trésorerie du fonds. Par exemple, si un investisseur fait racheter un grand nombre de titres d'un Fonds ou d'un fonds sous-jacent, ce fonds pourrait être obligé de vendre des titres à des prix défavorables pour acquitter le produit du rachat. Cette vente imprévue pourrait avoir un effet défavorable sur la valeur de votre placement dans le Fonds.

Nous ou d'autres personnes pouvons offrir des produits de placement qui investissent la totalité ou une partie importante de leur actif dans un Fonds. Ces placements peuvent devenir considérables et pourraient entraîner d'importants achats ou rachats de parts du Fonds.

Risque lié aux perturbations du marché

La valeur marchande des placements d'un OPC peut fluctuer à la hausse ou à la baisse en raison de faits propres à une société, de la conjoncture générale, y compris la situation financière dans les pays où sont situés les placements, ou d'autres facteurs. Des événements de nature politique, réglementaire, économique ou autre, comme les guerres et les occupations, les actes terroristes et les risques géopolitiques connexes, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, y compris une épidémie ou une pandémie, peuvent entraîner une volatilité accrue à court terme du marché et des inquiétudes inhabituelles sur la liquidité et pourraient avoir des effets défavorables à long terme sur les économies et les marchés mondiaux en général, y compris au Canada et aux États-Unis. Les effets de ces événements ou d'événements semblables sur les économies et les marchés des pays ne peuvent être prédits. Ces événements pourraient également avoir de graves effets sur les émetteurs individuellement ou sur des groupes d'émetteurs liés. Ces risques pourraient en outre avoir une incidence défavorable sur les marchés des valeurs mobilières, les marchés des titres à revenu, l'inflation et d'autres facteurs relatifs aux titres en portefeuille de l'OPC.

Risque lié aux petites sociétés

Un Fonds peut investir dans des sociétés à petite capitalisation. Pour plusieurs raisons, ces investissements sont généralement plus risqués que les investissements faits dans de plus grandes sociétés. Les petites sociétés sont souvent relativement nouvelles et elles peuvent n'avoir qu'un assez bref historique, ce qui peut faire en sorte que le marché ait de la difficulté à déterminer leur valeur. Certaines de ces sociétés pourraient ne pas disposer de ressources financières importantes et, de ce fait, elles pourraient ne pas être en mesure de s'adapter à la conjoncture de façon optimale. En outre, les actions de petites sociétés sont parfois moins liquides, ce qui veut dire qu'elles font l'objet d'une demande moins importante sur le marché pour un prix jugé équitable par les vendeurs.

Risque lié aux placements étrangers

Certains Fonds investissent dans des titres émis par des sociétés ou des gouvernements de pays autres que le Canada. Les placements dans des titres étrangers peuvent être avantageux parce qu'ils vous offrent un plus grand nombre d'occasions de placement et vous permettent de diversifier votre portefeuille, mais ils comportent certains risques pour les raisons suivantes :

- les sociétés de l'extérieur du Canada peuvent être assujetties à une réglementation, à des normes, à des pratiques de communication de l'information et à des obligations de divulgation différentes de celles qui s'appliquent aux sociétés canadiennes;
- le système juridique de certains pays étrangers peut ne pas protéger adéquatement les droits des investisseurs;
- l'instabilité politique, sociale ou économique peut avoir une incidence sur la valeur des titres étrangers;
- les gouvernements étrangers peuvent apporter des modifications importantes à leurs politiques fiscales, ce qui pourrait avoir une incidence sur la valeur des titres étrangers;
- les gouvernements étrangers peuvent imposer des mesures de contrôle du change qui empêchent un Fonds de sortir de l'argent du pays.

Le risque lié aux placements étrangers associé aux titres des pays en voie de développement peut être supérieur à celui associé aux titres de pays développés puisque de nombreux pays en voie de développement ont tendance à être moins stables, en termes politiques, sociaux et économiques, et peuvent être soumis à la corruption et avoir une liquidité boursière inférieure ainsi que des normes de pratique commerciales et de réglementation moins rigoureuses.

De nombreux pays étrangers préservent leur droit en vertu des lois fiscales locales et des conventions fiscales applicables relativement à l'impôt sur le revenu et sur le capital (les « **conventions fiscales** ») d'imposer un impôt sur les dividendes et les intérêts versés ou crédités à des personnes qui ne sont pas résidentes de ces pays. Bien que chaque Fonds ait l'intention d'investir de manière à limiter au maximum le montant de l'impôt étranger à payer en vertu des lois fiscales étrangères et visé par une convention fiscale donnée, les placements dans des titres de capitaux propres et des titres de créance mondiaux peuvent assujettir le Fonds à l'impôt étranger sur les dividendes et les intérêts qui lui sont versés ou crédités ou sur les gains réalisés à la disposition de ces titres. Les impôts étrangers à payer par un Fonds réduiront généralement la valeur de son portefeuille.

Aux termes de certaines conventions fiscales, un Fonds peut obtenir un taux d'imposition réduit sur le revenu étranger. Certains pays exigent le dépôt d'une réclamation fiscale ou d'autres formulaires pour se prévaloir du taux d'imposition réduit. Le droit d'un Fonds de recevoir le recouvrement des trop-perçus et le moment où les trop-perçus lui seront remis sont à l'appréciation du pays étranger visé. Les renseignements demandés dans les formulaires pourraient ne pas être connus (notamment les renseignements relatifs aux porteurs de parts); par conséquent, un Fonds pourrait ne pas bénéficier des taux réduits aux termes des conventions ni recevoir les trop-perçus éventuels. Certains pays ont des directives contradictoires et changeantes ainsi que des exigences rigoureuses en matière de délais, ce qui pourrait faire en sorte qu'un Fonds ne puisse pas bénéficier des taux réduits aux termes des conventions ni recevoir les trop-perçus éventuels. Dans certains cas, les frais rattachés au recouvrement des trop-perçus pourraient être plus élevés que la valeur des avantages tirés par le Fonds. Lorsqu'un Fonds prévoit recouvrer une retenue d'impôt, la VL du Fonds comprend généralement des rajustements tenant compte de ces remboursements d'impôt. Si la probabilité de recevoir des remboursements diminue considérablement, les rajustements de la VL du Fonds relatifs à ces remboursements pourraient devoir être réduits partiellement ou totalement, ce qui aura une incidence défavorable sur la VL du Fonds. Les investisseurs dans le Fonds au moment de la réduction d'un rajustement assumeront toute baisse de la valeur liquidative en découlant, peu importe s'ils étaient ou non des investisseurs pendant la période du rajustement. À l'inverse, si un Fonds obtient un remboursement d'impôt étranger qui n'avait pas fait l'objet d'un rajustement antérieur, les investisseurs dans le Fonds au moment du recouvrement profiteront de toute hausse de la VL du Fonds qui en découle. Les investisseurs qui vendent leurs parts avant ce moment ne profiteront pas de cette augmentation de la VL.

Risque lié aux séries

Certains Fonds offrent plus d'une série de parts. Chaque série comporte ses propres frais qui sont comptabilisés séparément par le Fonds. Si un Fonds n'est pas en mesure de régler les frais d'une série au moyen de la quote-part de l'actif du Fonds revenant à cette série, il devra régler ces frais au moyen de la quote-part de l'actif revenant aux autres séries, ce qui réduirait le rendement de ces autres séries.

Risque lié à la spécialisation

Un Fonds qui investit principalement dans un secteur, une fourchette de capitalisation boursière, ou une région ou un pays en particulier peut être plus volatil qu'un Fonds moins spécialisé et sera fortement touché par la performance économique globale du domaine de spécialisation dans lequel il investit. Le Fonds doit continuer de respecter ses objectifs de placement, peu importe la performance économique du domaine de spécialisation.

Risque lié aux taux d'intérêt

La valeur des Fonds qui détiennent des titres à revenu fixe augmente et baisse en fonction de la variation des taux d'intérêt. Lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur d'une obligation existante augmente. Inversement, lorsque les taux d'intérêt augmentent, sa valeur diminue. La valeur des titres de créance à taux d'intérêt variable (ou flottant) est généralement moins susceptible d'être touchée par la variation des taux d'intérêt. Si un Fonds investit dans des instruments dont le rendement est négatif (c'est-à-dire si les taux d'intérêt sont négatifs), cela pourrait nuire à sa valeur.

Risque lié aux titres de capitaux propres

Les sociétés émettent des titres de capitaux propres, aussi appelés actions, qui leur permettent de financer leurs activités et leur croissance future. Les perspectives de rendement d'une société, l'activité du marché et la conjoncture en général ont une incidence sur le cours de ces actions. Lorsque l'économie est en essor, les perspectives de nombreuses sociétés sont favorables et la valeur de leurs actions devrait augmenter. L'inverse est également vrai. La valeur d'un Fonds dépend des fluctuations du cours des actions qu'il détient. Les risques et bénéfices potentiels sont généralement plus élevés dans le cas de petites sociétés, de sociétés en démarrage, de sociétés du secteur des ressources naturelles et de sociétés de marchés émergents. Les placements convertibles en titres de capitaux propres peuvent également comporter un risque lié aux titres de capitaux propres.

Risque lié aux titres de créance

Les placements dans des titres de créance sont exposés à certains risques de placement généraux qui sont analogues à ceux de placements dans des titres de capitaux propres. Outre le risque de crédit et le risque lié aux taux d'intérêt, un certain nombre de facteurs peuvent provoquer une baisse du prix d'un titre de créance. Dans le cas de créances d'entreprise, ces facteurs pourraient inclure des événements propres à la société ainsi que la situation financière, politique et économique générale dans le pays où la société exerce ses activités. Dans le cas de créances gouvernementales, ces facteurs pourraient inclure la situation économique, financière et politique générale. La valeur marchande d'un Fonds subit l'influence des variations des cours des titres de créance que le Fonds détient.

Organisation et gestion des Fonds Guardian Capital

GESTIONNAIRE

Guardian Capital LP
199 Bay Street, Commerce Court West, Suite 3100
Toronto (Ontario) M5L 1E8

Le gestionnaire est responsable au quotidien de l'entreprise et des activités des Fonds. Nous pouvons retenir les services de tiers sans lien de dépendance ou de membres de notre groupe pour exécuter certains des services que nécessitent les Fonds.

FIDUCIAIRE

Guardian Capital LP
Toronto (Ontario)

Les Fonds sont des fiducies de fonds commun de placement. Lorsque vous investissez dans l'un des Fonds, vous souscrivez des parts de cette fiducie. Le fiduciaire détient en fiducie les placements du fonds au nom des porteurs de parts.

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

Guardian Capital LP
Toronto (Ontario)

Nous sommes le gestionnaire de portefeuille de chaque Fonds et avons la responsabilité de choisir les titres détenus par chaque Fonds et de gérer le portefeuille de placement de chaque Fonds. Nous pouvons nommer des sous-conseillers pour les Fonds. Tout sous-conseiller est mentionné dans l'énoncé propre à chaque Fonds. Il pourrait être difficile de faire valoir des droits reconnus par la loi contre tout sous-conseiller des Fonds qui est situé à l'extérieur du Canada et dont l'actif est en totalité ou en quasi-totalité situé à l'extérieur du Canada.

PLACEURS PRINCIPAUX

Gestion financière Worldsource Inc.
Markham (Ontario)

Valeurs mobilières Worldsource Inc.
Markham (Ontario)

Les placeurs principaux mettent en marché les parts des Fonds et les vendent au moyen de leurs propres forces de vente. Chaque placeur principal est une filiale en propriété exclusive indirecte de Guardian Capital Group Limited.

DÉPOSITAIRE

Fiducie RBC Services aux investisseurs
Toronto (Ontario)

Le dépositaire est responsable de la garde de tous les placements des Fonds.

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Fiducie RBC Services aux investisseurs
Toronto (Ontario)

L'agent chargé de la tenue des registres tient un registre des porteurs de parts des Fonds et traite les souscriptions, les rachats et tous les autres changements de propriété.

AUDITEUR

PricewaterhouseCoopers s.r.l/s.e.n.c.r.l.
Toronto (Ontario)

L'auditeur audite les états financiers annuels des Fonds et fournit une opinion sur la présentation fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière, du rendement financier et des flux de trésorerie de chaque Fonds conformément aux Normes internationales d'information financière.

MANDATAIRE D'OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Fiducie RBC Services aux investisseurs
Toronto (Ontario)

Fiducie RBC Services aux investisseurs est le mandataire d'opérations de prêts de titres des Fonds qui effectuent des opérations de prêt de titres. Le mandataire d'opérations de prêt de titres est indépendant du gestionnaire.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT (CEI)

Le CEI a pour mandat de passer en revue nos politiques et procédures écrites relatives aux questions de conflits d'intérêts touchant les Fonds Guardian et de nous fournir des commentaires à cet égard, de se pencher sur les questions de conflits d'intérêts et, dans certains cas, de donner son approbation relativement à de telles questions. Le CEI peut également approuver certaines fusions mettant les Fonds Guardian en jeu et le changement des auditeurs des Fonds Guardian. Le consentement des investisseurs n'aura pas à être obtenu dans de telles circonstances, mais vous recevrez un avis écrit au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur d'un changement d'auditeur ou d'une fusion.

Le CEI est composé de trois personnes qui sont toutes indépendantes du gestionnaire.

Chaque membre du CEI est indépendant de nous, des Fonds Guardian et de toute personne qui nous est apparentée. Le CEI rédigera, au moins une fois l'an, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts des Fonds Guardian. Vous pourrez obtenir ce rapport sur notre site Web au www.guardiancapital.com/investmentsolutions ou vous pouvez en demander un exemplaire, sans frais, en communiquant avec nous à insights@guardiancapital.com.

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements sur le CEI, y compris les noms de ses membres, dans la notice annuelle.

Fonds de fonds

Certains Fonds (appelés dans ce contexte « fonds dominants ») peuvent acheter des titres d'un autre OPC (un « fonds sous-jacent »). Si nous sommes à la fois gestionnaire d'un fonds dominant et d'un fonds sous-jacent, nous n'exercerons pas les droits de vote rattachés aux titres du fonds sous-jacent détenus par le fonds dominant. Cependant, nous pouvons, à notre appréciation, décider de transférer ces droits de vote aux porteurs de parts du fonds dominant.

Souscriptions, échanges et rachats

Séries de parts

Chaque Fonds peut avoir un nombre illimité de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série. Chaque série de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Les sommes d'argent que vous et d'autres investisseurs versez pour souscrire des parts d'une série sont comptabilisées par série dans les registres d'administration du Fonds. Toutefois, l'actif de toutes les séries d'un Fonds est regroupé pour créer un seul portefeuille aux fins de placement.

Série A

Les parts de série A sont offertes par le Fonds d'obligations canadiennes Guardian, le Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian, le Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian, le Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian, le Fonds d'actions des marchés émergents Guardian, le Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³, le Fonds international de croissance de qualité Guardian i³, le Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, le Fonds d'obligations à courte durée Guardian et le Fonds d'actions américaines Guardian. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés, sous réserve des exigences de placement minimal énoncées dans les présentes.

Série C

Les parts de série C sont offertes par le Portefeuille croissance et revenu sous gestion Guardian et le Portefeuille revenu sous gestion Guardian. Les parts de série C sont offertes exclusivement à certains investisseurs qui investissent au moins 500,00 \$ dans l'un de ces Fonds par l'intermédiaire d'un courtier qualifié qui a conclu une entente d'admissibilité avec nous. Les parts de série C sont assujetties aux exigences de placement minimal énoncées dans les présentes.

Série F

Les parts de série F sont offertes par le Fonds d'obligations canadiennes Guardian, le Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian, le Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian, le Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian, le Fonds d'actions des marchés émergents Guardian, le Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³, le Fonds international de croissance de qualité Guardian i³, le Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, le Portefeuille croissance et revenu sous gestion Guardian, le Portefeuille revenu sous gestion Guardian, le Portefeuille prudent à risque géré Guardian, le Fonds d'obligations à courte durée Guardian et le Fonds d'actions américaines Guardian. Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès d'un courtier qui a signé une entente avec nous. Plutôt que de verser des frais d'acquisition, les investisseurs qui souscrivent des parts de série F versent des honoraires à leur courtier en contrepartie de services-conseils en placement et d'autres services. Nous ne versons aucune commission aux courtiers à l'égard des parts de série F, de sorte que nous pouvons facturer des frais de gestion moindres. Les parts de série F sont assujetties aux exigences de placement minimal énoncées dans les présentes.

Série I

Les parts de série I sont offertes par tous les Fonds. Pour pouvoir souscrire des parts de série I, votre conseiller en placement ou vous-même devez conclure une entente avec nous ou un membre de notre groupe. Cette entente prévoit, entre autres, les frais de services-conseils en placement qui nous sont payables ou payables à un membre de notre groupe, selon le cas. Les parts de série I sont assujetties aux exigences de placement minimal énoncées dans les présentes.

Série W

Les parts de série W sont offertes par le Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian, le Fonds de placement à court terme canadien Guardian, le Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian, le Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian, le Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³, le Portefeuille équilibré sous gestion Guardian, le Portefeuille croissance sous gestion Guardian et le Portefeuille prudent à risque géré Guardian. Les parts de série W sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire d'un courtier qualifié qui a conclu une entente d'admissibilité avec nous et sont assujetties aux exigences de placement minimal énoncées dans les présentes.

Série WF

Les parts de série WF sont offertes par le Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian et le Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³ aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès d'un courtier qui a signé une entente avec nous. Plutôt que de verser des frais d'acquisition, les investisseurs qui souscrivent des parts de série WF versent des honoraires à leur courtier en contrepartie de services-conseils en placement et d'autres services. Nous ne versons pas de commissions aux courtiers à l'égard des parts de série WF, de sorte que nous pouvons facturer des frais de gestion moindres. Les parts de série WF sont assujetties aux exigences de placement minimal énoncées dans les présentes.

Comment souscrire des parts

Vous pouvez souscrire des parts des Fonds par l'entremise d'un courtier inscrit. Vous devez avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou territoire de résidence pour pouvoir souscrire des parts d'un OPC. Vous pouvez détenir des parts en fiducie au nom d'une personne mineure. Sous réserve de certaines exceptions limitées, les parts des séries C, W et WF sont offertes exclusivement par l'intermédiaire des placeurs principaux des Fonds.

Prix de souscription

Lorsque vous souscrivez des parts d'un Fonds, le prix que vous payez est la VL de série par part de ces parts. En règle générale, nous calculons la VL de série par part d'un Fonds en soustrayant à la quote-part des actifs du Fonds de la série les passifs de cette série ainsi que sa quote-part des charges communes du Fonds, puis nous divisons ce résultat par le nombre total de parts en circulation de la série.

La VL de série par part d'un Fonds est calculée pour chaque série de chacun des Fonds à la fin de chaque jour ouvrable.

Nous calculons la VL de série par part de chaque Fonds en dollars canadiens, sauf dans le cas de la série I du Fonds d'actions américaines Guardian, dont la VL de série par part est calculée en dollars américains.

Si nous recevons votre ordre de souscription avant 16 h (heure de l'Est) un jour ouvrable de la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou avant la fermeture de la TSX, selon la première occurrence, nous le traiterons en fonction de la VL de série par part calculée ce jour-là. Si nous recevons votre ordre après cette heure limite, nous traiterons votre ordre en fonction de la VL de série par part calculée le jour ouvrable suivant.

Lorsque vous souscrivez des parts des séries A, C ou W, vous négociez avec votre courtier les frais d'acquisition initiaux que vous lui verserez et qui peuvent représenter jusqu'à 5 % du montant investi à l'achat de ces parts. Il n'y a aucuns frais d'acquisition à l'égard des parts des séries F, I et WF. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais et charges directement payables par vous* à la page 19.

Placement minimal

Le placement initial minimal dans chaque série de parts est de 500,00 \$. Le placement additionnel minimal dans les parts des séries A, C, F, W et WF est de 50,00 \$. Il n'y a aucun placement additionnel minimal pour les parts de série I. Nous pouvons rajuster le montant du placement minimal ou y renoncer à notre seule appréciation et sans en aviser les porteurs de parts.

Comment nous traitons votre ordre

Votre conseiller en placement et vous devez vous assurer que votre ordre de souscription ne comporte aucune erreur et que nous recevons l'ensemble des documents et des directives nécessaires.

Si vous effectuez votre souscription par l'entremise d'un courtier, nous devons recevoir le paiement intégral dans un délai de deux jours ouvrables suivant le traitement de votre ordre. Si nous ne recevons pas le paiement dans ce délai ou si le paiement nous a été retourné, nous vendrons vos parts le jour ouvrable suivant. Si le produit du rachat est supérieur à la somme que vous nous devez, le Fonds conservera la différence. Si le produit du rachat est inférieur à la somme que vous nous devez, votre courtier versera la différence au Fonds et vous pourriez devoir la lui rembourser.

Nous pouvons accepter ou refuser votre ordre dans un délai de un jour ouvrable de sa réception. Si nous acceptons votre ordre, vous recevrez une confirmation écrite de nous et/ou de votre courtier ou de l'intermédiaire. Si nous refusons votre ordre, nous vous retournerons votre argent sans intérêt.

Comment faire racheter vos parts

Si vous voulez faire racheter vos parts des Fonds, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement, lequel pourrait vous demander de remplir un formulaire de demande de rachat.

Nous vous paierons la VL de série par part courante pour vos parts. Si nous recevons votre demande de rachat avant 16 h (heure de l'Est) un jour ouvrable de la TSX ou avant la fermeture de la TSX, selon la première occurrence, nous calculerons votre valeur de rachat ce jour-là. Si nous recevons votre demande de rachat après cette heure limite, nous calculerons votre valeur de rachat le jour ouvrable suivant.

Des règles spéciales s'appliquent dans les cas suivants :

- votre produit de rachat est de 25 000,00 \$ ou plus;
- vous nous demandez d'envoyer le produit de votre rachat à une autre personne ou à une adresse autre que celle indiquée pour votre compte;
- le produit de votre rachat n'est pas versé à tous les copropriétaires de votre compte;
- une société par actions, une société de personnes, un mandataire, un fiduciaire ou un copropriétaire survivant fait racheter des parts.

Ces règles sont indiquées dans la notice annuelle des Fonds et vous pouvez également les obtenir auprès de votre conseiller en placement.

Frais de rachat

Aucuns frais de rachat ne s'appliquent au rachat de parts d'un Fonds.

Opérations à court terme excessives

En général, les placements dans les Fonds sont des placements à long terme. Certains porteurs de parts peuvent chercher à faire des opérations ou des échanges fréquents dans le but de tirer avantage des variations de la VL d'un Fonds ou de l'écart entre la VL d'un Fonds et la valeur des avoirs en portefeuille du Fonds. Cette activité est parfois appelée « synchronisation du marché ». Des opérations ou des échanges fréquents dans le but de synchroniser le marché peuvent nuire au rendement du Fonds en obligeant le Fonds à conserver des liquidités ou à se défaire de placements pour satisfaire aux demandes de rachat, ce qui se répercute sur tous les porteurs de parts qui ont investi dans un Fonds. Nous utilisons diverses mesures pour déceler et empêcher les activités de synchronisation du marché, dont les suivantes :

- la surveillance des opérations effectuées dans les comptes de nos clients et, de ce fait, le refus de certaines opérations, lorsque nécessaire;
- l'imposition de frais d'opérations à court terme;
- s'il y a lieu, l'application de la procédure d'établissement de la juste valeur aux avoirs étrangers en portefeuille pour déterminer les prix des Fonds.

Frais d'opérations à court terme

Si vous effectuez un échange ou demandez un rachat dans les 45 jours d'une souscription, nous pouvons imposer des frais d'opérations à court terme au nom du Fonds. Ces frais s'ajoutent aux frais d'échange que vous pourriez devoir payer à votre courtier. Veuillez vous reporter aux rubriques *Frais d'échange* à la page 17 et *Frais et charges directement payables par vous* à la page 19. Chaque échange additionnel sera considéré à cette fin comme une nouvelle souscription. Si le gestionnaire adopte un programme de souscription préautorisée et/ou un programme de retraits systématiques, les achats ou les rachats aux termes du programme de souscription préautorisée et/ou du programme de retraits systématiques ne donneront pas lieu à des frais d'opérations à court terme.

Établissement de la juste valeur

La TSX ferme généralement à 16 h (heure de l'Est). Nous établissons la valeur des avoirs en actions d'un Fonds en utilisant leur valeur marchande arrêtée à 16 h (heure de l'Est). Pour les titres qui sont négociés sur les marchés nord-américains, les cours de clôture reflètent généralement avec précision les valeurs marchandes arrêtées à 16 h (heure de l'Est). Toutefois, les cours de clôture des bourses de valeurs étrangères peuvent, dans certains cas, ne pas refléter fidèlement les valeurs marchandes parce que, à l'heure locale, elles peuvent avoir fermé de nombreuses heures auparavant. Des événements ayant un effet sur la valeur des avoirs en portefeuille étrangers du Fonds peuvent s'être produits après la fermeture du marché étranger, mais avant 16 h (heure de l'Est). En l'absence de nos procédures d'établissement de la juste valeur, la VL d'un Fonds ne tiendrait pas compte de ces événements. Nous avons recours à l'établissement de la juste valeur à deux fins : en premier lieu, grâce à cette méthode, la VL d'un Fonds devrait mieux tenir compte de la valeur de ses avoirs au moment du calcul du prix des parts. En second lieu, elle sert à décourager les activités de synchronisation du marché parce qu'elle réduit la possibilité, pour un porteur de parts, de profiter indûment des événements sur le marché qui se produisent après la fermeture du marché étranger, mais avant 16 h (heure de l'Est). Nos techniques d'établissement de la juste valeur comportent l'attribution de valeurs aux avoirs en portefeuille des Fonds qui peuvent être différentes des cours de clôture des bourses de valeurs étrangères. Nous y avons recours dans les circonstances où nous avons décidé de bonne foi que, de cette façon, nous arrivons à un résultat qui reflète mieux les valeurs marchandes des titres en question.

Comment nous traitons votre demande de rachat

Nous vous verserons le produit de votre demande de rachat dans les deux jours ouvrables suivant la réception de l'ensemble des documents requis ou des instructions. Nous déduirons toute retenue d'impôt requise de ce paiement, s'il y a lieu.

Si votre compte est inscrit au nom de votre courtier ou d'un intermédiaire, nous transmettrons le produit à ce compte, à moins que votre courtier ou intermédiaire ne nous avise du contraire.

Si votre compte est inscrit à votre nom, nous vous remettrons le produit par virement télégraphique à votre compte auprès d'une banque canadienne, d'une société de fiducie ou d'une coopérative de crédit. Vous devrez nous envoyer un chèque imprimé annulé, de sorte que nous puissions déposer les fonds directement dans votre compte, et vous devrez imposer les frais de ce virement télégraphique.

Si nous ne recevons pas tous les documents nécessaires ou les instructions dans les 10 jours ouvrables qui suivent la réception de votre demande de rachat, nous rachèterons vos parts le jour ouvrable suivant. Si le produit de la vente dépasse le coût, le Fonds conservera la différence. Si le produit de la vente est inférieur au coût, votre courtier versera la différence au Fonds, et vous pourriez devoir le rembourser.

Rachat automatique

Les porteurs de parts des Fonds doivent conserver au moins 500,00 \$ dans leur compte. Si le solde de votre compte est inférieur à 500,00 \$, nous pouvons vous en aviser et vous donner 30 jours pour effectuer un autre placement. Si, après ces 30 jours, le solde de votre compte est toujours inférieur à 500,00 \$, nous pouvons racheter la totalité des parts de votre compte et vous faire parvenir le produit du rachat.

Suspension de votre droit de rachat

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières nous autorisent à suspendre votre droit de faire racheter vos parts dans les circonstances suivantes :

- en cas de suspension des opérations normales sur tout marché où se négocient des titres ou des dérivés qui représentent plus de 50 % de la valeur totale du Fonds s'ils ne sont pas négociés sur un autre marché ou à une autre bourse représentant une solution de rechange raisonnable;
- lorsque les autorités canadiennes en valeurs mobilières y consentent.

Si nous suspendons votre droit de rachat après que vous avez demandé un rachat et avant que le produit de ce rachat n'ait été calculé, vous pouvez soit retirer votre demande de rachat, soit faire racheter vos parts à la VL de série par part calculée après la levée de la suspension. Nous n'accepterons aucun ordre visant la souscription de parts d'un Fonds au cours d'une période de suspension des droits de rachat.

Comment procéder à un échange de parts

Échanges entre Fonds Guardian

Vous pouvez échanger vos parts d'un Fonds contre des parts d'un autre Fonds Guardian si vous respectez les critères d'admissibilité pertinents pour investir dans ce Fonds Guardian. Un échange comporte la vente de vos parts originales d'un Fonds et la souscription de nouvelles parts d'un Fonds Guardian différent.

Échanges entre séries

Vous pouvez échanger vos parts d'une série donnée d'un Fonds contre des parts d'une autre série du même Fonds ou d'un Fonds Guardian différent si vous respectez les critères d'admissibilité pertinents en matière de placement de cette série. Si, à tout moment, vous cessez de respecter les critères d'admissibilité pertinents de la série dont vous détenez des parts, le gestionnaire pourrait échanger vos parts contre celles d'une autre série à laquelle vous êtes admissible.

Incidences fiscales d'un échange

Si vous effectuez un échange entre les Fonds Guardian, l'échange comportera un rachat et une souscription de parts. Un rachat constitue une disposition aux fins de l'impôt et pourrait donner lieu à un gain en capital ou à une perte en capital, qui sera imposable si vous ne détenez pas vos parts dans un régime enregistré.

Si vous échangez des parts entre séries d'un même Fonds, l'échange sera traité comme un changement de désignation, ce qui n'est pas considéré comme une disposition aux fins de l'impôt, sauf en ce qui concerne l'échange de toute autre série contre la série I, qui ne sera pas traité comme un changement de désignation.

Tout rachat de parts en vue de payer les frais applicables à l'échange sera réputé constituer une disposition aux fins de l'impôt et pourrait donner lieu à un gain en capital ou à une perte en capital si les parts ne sont pas détenues dans

un régime enregistré. Veuillez vous reporter à la rubrique *Incidences fiscales pour les investisseurs* à la page 22 pour de plus amples renseignements.

Frais d'échange

Votre courtier peut vous imposer des frais pouvant atteindre 2 % du montant de l'échange. Votre conseiller en placement et vous négociez les frais.

Vous pourriez aussi devoir payer des frais d'opérations à court terme si vous échangez des parts que vous avez souscrites ou échangées au cours des 45 derniers jours. Veuillez vous reporter aux rubriques *Opérations à court terme excessives* à la page 15 et *Frais d'opérations à court terme* à la page 15.

Services facultatifs

Programmes de souscription préautorisée

Les porteurs de parts pourraient faire des souscriptions préautorisées périodiquement afin d'effectuer des placements supplémentaires dans des parts d'un Fonds. Dans un tel cas, le produit de souscription serait automatiquement et périodiquement retiré du compte bancaire d'un porteur de parts et investi dans des parts. Ces placements seraient assujettis à l'investissement et au maintien de montants minimaux initiaux, et à des placements additionnels minimaux requis, le cas échéant. De manière générale, les porteurs de parts pourront investir une fois par semaine, toutes les deux semaines, une fois par mois ou une fois par trimestre, selon la nature de leur compte. Il peut être mis fin à la participation à un programme de souscription préautorisée en cas de paiement retourné en raison d'une insuffisance de fonds.

Dès que le gestionnaire a adopté un programme, les porteurs de parts peuvent choisir cette option à la souscription initiale de parts ou à tout moment par la suite. Les porteurs de parts devraient communiquer avec leur courtier ou conseiller pour obtenir des renseignements concernant la disponibilité d'un programme de souscription préautorisée, le cas échéant. Des programmes de souscription préautorisée seront mis en œuvre par l'entremise de votre conseiller, et leur établissement pourrait exiger un certain temps. Comme il est indiqué ci-dessus, les placements initiaux doivent correspondre au placement initial minimum requis et les autres placements doivent correspondre aux placements additionnels minimaux requis, le cas échéant. Les porteurs de parts ne pourront souscrire des parts que dans la monnaie applicable aux termes du programme de souscription préautorisée.

Les programmes de souscription préautorisée peuvent être annulés à tout moment, à la condition que les périodes d'avis minimales établies par le gestionnaire soient respectées. Lorsqu'un porteur de parts fait racheter la totalité de ses parts, le programme de souscription préautorisée sera automatiquement résilié.

Programme de retraits systématiques

Le gestionnaire peut adopter un programme de retraits systématiques. Une fois que le programme est adopté, les porteurs de parts peuvent effectuer des retraits périodiques de leur placement non enregistré dans un Fonds. Afin de participer à un programme de retraits systématiques, les porteurs de parts doivent maintenir un montant minimal dans leur compte non enregistré. De manière générale, les porteurs de parts peuvent choisir de retirer un montant établi une fois par semaine, aux deux semaines, une fois par mois ou une fois par trimestre, selon la nature de leur compte. À chaque retrait, les fonds seront déposés directement dans le compte bancaire indiqué par le porteur de parts. Les porteurs de parts qui participent à un programme de retraits systématiques et dont le solde des placements est inférieur au solde minimum applicable à un Fonds pourraient devoir porter le montant de leur placement au niveau minimum ou faire racheter le placement restant.

Les porteurs de parts devraient communiquer avec leur courtier ou conseiller pour obtenir des renseignements concernant la disponibilité d'un programme de retraits systématiques, le cas échéant. Des programmes de retraits systématiques seront mis en œuvre par l'entremise de votre conseiller, et leur établissement pourrait exiger un certain temps. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer un montant de retrait minimal.

Les programmes de retraits systématiques peuvent être annulés à tout moment, à la condition que les périodes d'avis minimales établies par le gestionnaire soient respectées. Lorsqu'un porteur de parts fait racheter la totalité de ses parts, le programme de retraits systématiques sera automatiquement résilié.

Frais et charges

Les tableaux suivants indiquent les frais et les charges que vous pourriez devoir payer si vous faites un placement dans les Fonds. Il se peut que vous ayez à acquitter une partie de ces frais et charges directement. Votre Fonds peut payer certains de ces frais et certaines de ces charges, ce qui diminue donc la valeur de votre placement dans le Fonds. Veuillez noter que vous ou les Fonds n'avez aucuns frais de gestion à payer à l'égard des parts de série I.

Frais et charges payables par les Fonds

Frais de gestion Chaque Fonds a la responsabilité de payer au gestionnaire et, le cas échéant, aux membres de son groupe des frais de gestion annuels (les « **frais de gestion** ») à l'égard des parts des séries A, C, F, W et WF des Fonds. Ces frais de gestion sont basés sur un pourcentage de la VL de série moyenne applicable chaque mois, sont calculés et courent quotidiennement, et sont payables mensuellement. Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH. Veuillez vous reporter à la rubrique *Détail du Fonds* de chaque Fonds à partir de la page 31 pour connaître les frais de gestion payables à l'égard des parts des séries A, C, F, W et WF, selon le cas.

En contrepartie du paiement de frais de gestion, plusieurs services sont fournis aux Fonds, dont les suivants : services de conseils en valeurs et de gestion de portefeuille connexes; services d'exploitation quotidienne, comme le traitement des demandes de souscription, de rachat et de changement de désignation ainsi que le calcul de la VL, la prise de dispositions pour voir au placement et à la vente des parts par des courtiers en valeurs, des courtiers, des courtiers en épargne collective et autres intervenants dûment qualifiés, et la prise de dispositions pour fournir des installations et du personnel de bureau; services de dépôt et de garde; services de tenue des livres ainsi que de comptabilité et d'audit internes; services juridiques et autres services habituels et ordinaires de bureau; préparation des communications et des autres documents requis; et prestation de tous les autres services nécessaires ou souhaitables.

Frais d'administration Chaque Fonds a la responsabilité de payer au gestionnaire des frais d'administration (les « **frais d'administration** »), calculés d'après un pourcentage annuel fixe de la VL de chaque Fonds, qui sont calculés et courent quotidiennement, et sont payables mensuellement à terme échu. Le taux des frais d'administration varie pour chaque Fonds et est indiqué dans la description de chaque Fonds à partir de la page 31. Les frais d'administration sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH. En contrepartie du paiement des frais d'administration, le gestionnaire paie toutes les charges d'exploitation variables des Fonds, y compris les frais d'audit, de garde, de tenue des registres, de comptabilité des fonds, de dépôt et de communications aux porteurs de titres, les honoraires juridiques ainsi que la TVH sur ces charges et les autres charges connexes. Les frais d'administration qu'un Fonds verse au gestionnaire peuvent, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux charges d'exploitation variables engagées par le gestionnaire pour ce Fonds.

Autres charges d'exploitation

Il incombe à chaque Fonds de payer toutes ses charges d'exploitation (autres que les charges d'exploitation variables payées par le gestionnaire en contrepartie des frais d'administration), y compris les intérêts et coûts d'emprunt, les courtages, les retenues d'impôt étranger et les autres taxes ou impôts auxquels les Fonds peuvent être assujettis, les frais et charges relatifs au CEI des Fonds Guardian (comme il est décrit ci-après), les coûts associés au respect de nouvelles exigences réglementaires ou légales imposées aux Fonds, tous les autres frais qui sont couramment imposés au sein de l'industrie canadienne des organismes de placement collectif et les taxes applicables payables quant à ces charges, y compris la TVH.

Les charges seront réparties entre les séries de parts de chaque Fonds. Les charges qui peuvent être attribuées spécifiquement à une série lui seront attribuées. Les charges communes seront attribuées en fonction de la VL de série relative de chaque série.

Chaque membre du CEI reçoit une provision annuelle de 18 000 \$. De plus, chaque membre touche 2 500 \$ pour chaque réunion supplémentaire du CEI à laquelle il assiste en personne et qui s'ajoute aux réunions semestrielles régulières du CEI ou 500 \$ s'il y assiste par téléphone. Chaque membre du CEI se voit rembourser les frais raisonnables qu'il a engagés.

Chaque Fonds Guardian paie sa quote-part du total de la rémunération et des charges annuelles payées en lien avec le CEI et qui est réparti entre les séries du Fonds Guardian en fonction de la VL de série relative de chaque série, selon le cas.

Fonds sous-jacents

Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, ce dernier peut facturer des frais de gestion au Fonds (si le fonds sous-jacent n'est pas un Fonds Guardian) et d'autres frais. Toutefois, le Fonds ne versera pas de frais de gestion sur la partie de son actif qu'il investit dans un fonds sous-jacent géré par nous si, pour une personne raisonnable, ce versement constituerait une répétition des frais payables par le Fonds pour le même service.

Frais et charges directement payables par vous

Frais d'acquisition

Vous pourriez devoir payer à votre courtier jusqu'à 5 % du prix d'achat des parts des séries A, C et W que vous souscrivez. Vous négociez les frais d'acquisition avec votre conseiller en placement.

Frais d'échange

Vous pourriez devoir payer jusqu'à 2 % de la valeur courante des parts que vous échangez. Vous négociez les frais d'échange avec votre conseiller en placement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais d'échange* à la page 17 pour de plus amples renseignements.

Frais d'opérations à court terme

Vous pouvez payer 2 % de la valeur courante des parts que vous faites racheter ou échanger, si le rachat ou l'échange a lieu dans un délai de 45 jours de leur souscription. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais d'opérations à court terme* à la page 15 pour de plus amples renseignements.

Frais relatifs à la série I

Pour les parts de série I de chaque Fonds, les investisseurs versent des honoraires de conseils en placement négociés directement au gestionnaire ou aux membres de son groupe. Sauf indication contraire, le pourcentage maximum qui peut être facturé pour ces honoraires correspond généralement aux frais de gestion de la série W de ce Fonds ou, si le Fonds n'offre pas de parts de série W, il correspondra généralement aux frais de gestion de la série A de ce Fonds.

En ce qui concerne le Fonds d'actions canadiennes Guardian, le Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian, le Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian, le Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³, le Fonds international de croissance de qualité Guardian i³, le Fonds sélect d'actions internationales Guardian, le Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, le Portefeuille croissance et revenu sous gestion Guardian, le Portefeuille revenu sous gestion Guardian, le Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian, le Fonds d'actions américaines Guardian et le Fonds sélect d'actions américaines Guardian, le pourcentage maximum est de 1,50 %. En ce qui concerne le Fonds sélect à revenu fixe Guardian, le pourcentage maximum est de 1,00 %.

Incidence des frais

Le tableau suivant indique le montant maximal des frais d'acquisition que vous auriez à payer si vous aviez fait un placement de 1 000 \$ dans les parts des séries A, C et W d'un Fonds, que vous aviez détenu le placement pendant un an, trois, cinq ou dix ans et que vous aviez fait racheter le placement immédiatement avant la fin de cette période.

	À la souscription	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Frais d'acquisition	50 \$	Aucuns	Aucuns	Aucuns	Aucuns

Rémunération du courtier**Courtages**

Si vous souscrivez des parts des séries A, C ou W d'un Fonds, la commission que vous négociez (jusqu'à 5 % du montant de votre placement) est déduite du montant souscrit et vous la versez, par notre entremise, à votre courtier.

Nous ne versons aucun courtage à un courtier qui vend des parts des séries F, I ou WF.

Commission de suivi

Nous payons à votre courtier une commission de suivi sur les parts des séries A, C et W sur une base mensuelle ou trimestrielle afin de gérer votre compte. Cette commission est basée sur la valeur quotidienne moyenne de vos parts des séries A, C ou W. Les modalités de ces paiements peuvent changer de temps à autre tant qu'elles respectent les règles et règlements sur les valeurs mobilières du Canada. Nous nous réservons le droit de modifier la fréquence de ces paiements ou de les annuler à notre seule appréciation. Le tableau qui suit indique la commission de suivi annuelle maximale pour les parts des séries A, C et W de chaque Fonds, selon le cas, payée à votre courtier par le gestionnaire à partir des frais de gestion, laquelle commission de suivi varie entre 0,15 % et 1,00 %.

Fonds	Commission de suivi maximale payable sur les parts de série A	Commission de suivi maximale payable sur les parts de série C	Commission de suivi maximale payable sur les parts de série W
Fonds d'obligations canadiennes Guardian	0,50 %	s.o.	s.o.

Fonds	Commission de suivi maximale payable sur les parts de série A	Commission de suivi maximale payable sur les parts de série C	Commission de suivi maximale payable sur les parts de série W
Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian	s.o.	s.o.	1,00 %
Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian	1,00 %	s.o.	s.o.
Fonds de placement à court terme canadien Guardian	s.o.	s.o.	0,15 %
Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian	1,00 %	s.o.	s.o.
Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian	1,00 %	s.o.	s.o.
Fonds d'actions des marchés émergents Guardian	1,00 %	s.o.	s.o.
Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian	s.o.	s.o.	1,00 %
Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian	s.o.	s.o.	0,80 %
Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i ³	s.o.	s.o.	1,00 %
Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i ³	1,00 %	s.o.	s.o.
Fonds international de croissance de qualité Guardian i ³	1,00 %	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian	0,50 %	s.o.	s.o.
Portefeuille équilibré sous gestion Guardian	s.o.	s.o.	1,00 %
Portefeuille croissance sous gestion Guardian	s.o.	s.o.	1,00 %
Portefeuille croissance et revenu sous gestion Guardian	s.o.	1,00 %	s.o.
Portefeuille revenu sous gestion Guardian	s.o.	1,00 %	s.o.
Portefeuille prudent à risque géré Guardian	s.o.	s.o.	1,00 %

Fonds	Commission de suivi maximale payable sur les parts de série A	Commission de suivi maximale payable sur les parts de série C	Commission de suivi maximale payable sur les parts de série W
Fonds d'obligations à courte durée Guardian	0,50 %	s.o.	s.o.
Fonds d'actions américaines Guardian	1,00 %	s.o.	s.o.

Aucune commission de suivi n'est payable à votre courtier à l'égard des parts des séries F, I ou WF.

Incitatifs à la vente

Nous pouvons aider les courtiers avec les programmes de commercialisation et de formation en payant une partie des coûts de ces programmes. Nous pouvons également fournir des articles promotionnels de valeur minimale aux représentants des courtiers. Ces activités sont conformes aux lois et aux règlements applicables, et les frais qui s'y rapportent seront acquittés par nous et non par les Fonds.

Participation

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de Guardian Capital Group Limited, société de services financiers diversifiés. Guardian Capital Advisors LP, gestionnaire de portefeuille et courtier sur le marché dispensé, Gestion financière Worldsource Inc., courtier en épargne collective, et Valeurs mobilières Worldsource Inc., courtier en valeurs, peuvent vendre des parts des Fonds à leurs clients. Guardian Capital Advisors LP est également une filiale en propriété exclusive de Guardian Capital Group Limited. Gestion financière Worldsource Inc. et Valeurs mobilières Worldsource Inc. sont des filiales en propriété exclusive indirectes de Guardian Capital Group Limited.

Pratiques de vente des placeurs principaux

Les placeurs principaux peuvent offrir certains incitatifs autorisés pour vous inciter à investir dans les Fonds. Par exemple, ils peuvent absorber certains frais ou y renoncer si vous atteignez et maintenez un certain niveau de placement dans les Fonds.

Rémunération du courtier à partir des frais de gestion

Environ 67,7 % du total des frais de gestion que nous avons reçus des Fonds Guardian au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été utilisé pour payer des courtages et des commissions de suivi ainsi que d'autres activités de commercialisation, de promotion et de formation.

Incidences fiscales pour les investisseurs

Les renseignements qui suivent résument de manière générale les règles de l'impôt sur le revenu fédéral canadien qui s'appliquent à un particulier (sauf une fiducie) qui, pour l'application de la Loi de l'impôt, est un résident du Canada et détient des parts des Fonds directement à titre d'immobilisations ou dans un régime enregistré. Ils ne constituent pas des conseils d'ordre juridique ou fiscal.

Nous ne décrivons pas les règles fiscales en détail ni toutes les incidences fiscales sur le revenu qui peuvent s'appliquer. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller en fiscalité pour obtenir des conseils adaptés à votre situation personnelle.

Revenu imposable des OPC

Les OPC peuvent gagner un revenu et des gains en capital de diverses façons. Par exemple, un OPC est généralement tenu d'inclure dans son revenu les intérêts au fur et à mesure qu'ils courent, les dividendes lorsqu'ils sont reçus et le revenu de fiducie lorsqu'il est payé.

Un Fonds réalise un gain en capital s'il vend un placement à un montant supérieur à son coût ou subit une perte en capital s'il le vend à un montant inférieur à son coût. Un Fonds peut réaliser des gains (ou subir des pertes) découlant de ses opérations sur dérivés. Ces gains et ces pertes sont traités comme des gains ou des pertes de revenu ou des gains ou des pertes en capital, selon la situation.

Chaque Fonds distribuera une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire en vertu de la Loi de l'impôt pour une année d'imposition. Chaque Fonds transfère généralement la totalité de son revenu imposable à ses porteurs de parts sous forme de distributions. Ce revenu est généralement imposé comme si vous l'aviez gagné directement.

Imposition de votre placement

L'impôt que vous payez sur un placement dans un OPC est différent selon que vous détenez vos parts dans un compte non enregistré ou dans un régime enregistré.

Comptes non enregistrés

Distributions

En règle générale, vous devez inclure la tranche imposable des distributions des Fonds dans le calcul de votre revenu aux fins de l'impôt, et ce, peu importe que vous les receviez en espèces ou que vous les réinvestissiez en parts supplémentaires. Le montant des distributions réinvesties est ajouté à votre prix de base rajusté (« **PBR** ») et réduit ainsi votre gain en capital ou augmente votre perte en capital lorsque vous faites racheter ces parts, de sorte que vous ne payez pas l'impôt deux fois sur la même somme. Les Fonds prendront des mesures afin que les gains en capital, les dividendes canadiens et le revenu de source étrangère conservent leur caractéristique lorsqu'ils vous sont versés. Les dividendes canadiens sont assujettis aux règles de majoration et de crédit d'impôt pour dividendes. Les Fonds prendront des mesures pour vous transférer les avantages liés au crédit d'impôt pour dividendes bonifié au moment où il est offert à l'égard de certains dividendes déterminés reçus de sociétés canadiennes.

Les distributions des Fonds peuvent être traitées comme des remboursements de capital. Ce sera le cas si vos distributions au cours d'une année sont supérieures à votre quote-part du revenu net et des gains en capital nets réalisés du Fonds. Une distribution correspondant à un remboursement de capital n'est pas incluse dans votre revenu aux fins de l'impôt, mais réduira le PBR de vos parts sur lesquelles elle a été versée. Lorsque les réductions nettes du PBR de vos parts donnent lieu à un PBR inférieur à zéro, le montant négatif est traité comme un gain en capital que vous avez réalisé, et le PBR de vos parts sera alors de zéro.

Nous vous fournissons des feuillets d'impôt T3 indiquant le montant et le type de distributions (revenu ordinaire, dividendes canadiens admissibles et non admissibles pour lesquels un crédit d'impôt pour dividendes applicables est offert, revenu étranger, remboursement de capital et/ou gains en capital) que vous recevez de chaque Fonds ainsi que les crédits d'impôt étranger connexes.

Prix de base rajusté (PBR)

Le PBR total de vos parts par série d'un Fonds se compose des éléments suivants :

- la somme que vous payez pour vos parts, y compris le courtage, *plus*
- les distributions réinvesties, *moins*
- toute distribution correspondant à un remboursement de capital, *moins*
- le PBR des parts déjà rachetées.

Vous devez tenir un dossier du prix que vous avez payé pour vos parts, de toute distribution que vous recevez et de la VL des parts ayant fait l'objet d'un rachat ou d'un échange. Ce dossier vous permettra de calculer votre PBR et vos gains en capital ou vos pertes en capital au moment du rachat de vos parts. Votre conseiller en fiscalité peut vous aider à effectuer ces calculs.

Souscription de parts avant une date de distribution

La VL de série par part peut en tout temps tenir compte du revenu et/ou des gains accumulés qui n'ont pas encore été réalisés et distribués. Si vous souscrivez des parts avant une date de distribution, les distributions qui vous sont versées pourraient comprendre le revenu ou les gains en capital réalisés avant que vous ne déteniez vos parts et pourraient être prises en compte dans le prix que vous avez payé pour les parts.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille correspond à la fréquence à laquelle le gestionnaire de portefeuille ou l'équipe de gestion de portefeuille achète et vend des titres pour un Fonds. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille au moins une fois au cours d'une année. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un Fonds est élevé, plus il est probable que le Fonds aura réalisé des gains à la vente de placements et, par conséquent, que vous recevrez une distribution de gains en capital. Les gains réalisés par le Fonds sont contrebalancés par les pertes subies sur ses opérations de portefeuille. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Incidences fiscales liées au rachat de vos parts

Si vous faites racheter des parts dont la VL est supérieure au PBR, vous réaliserez un gain en capital, mais si vous faites racheter des parts dont la VL est inférieure au PBR, vous subirez une perte en capital. Vous pouvez déduire tous frais de rachat dans le calcul de vos gains ou de vos pertes en capital.

En général, la moitié d'un gain en capital est incluse dans votre revenu et vous pouvez déduire la moitié de vos pertes en capital de vos gains en capital imposables, sous réserve de certaines règles fiscales.

Incidences fiscales liées aux échanges

L'échange de parts d'un Fonds contre des parts d'un autre Fonds Guardian comporte un rachat et un achat de parts. Un rachat est considéré comme une disposition des parts échangées aux fins de l'impôt et les mêmes règles fiscales s'appliquent, comme si vous aviez fait racheter ces parts. Un échange de parts d'un Fonds contre des parts d'une série différente du même Fonds ne constitue pas une disposition aux fins de l'impôt et n'entraînera donc pas un gain en capital ou une perte en capital. Toutefois, un rachat de parts en vue de payer les frais applicables à un échange sera réputé constituer une disposition aux fins de l'impôt.

Régimes enregistrés

Pourvu que les parts d'un Fonds soient des « placements admissibles » au sens de la Loi de l'impôt, vous ne payez généralement pas d'impôt sur les distributions que vous recevez du Fonds dans un régime enregistré tant que vous ne faites pas de retrait de votre régime.

Incidences fiscales liées au rachat ou à l'échange de vos parts

Lorsque vous échangez ou faites racheter vos parts, vous ne payez généralement aucun impôt, à moins que vous ne retiriez le produit que vous recevez de votre régime enregistré. Dans un tel cas, vous paierez généralement de l'impôt sur le montant que vous avez retiré à votre taux d'imposition marginal. Des règles spéciales s'appliquent aux régimes enregistrés d'épargne-études et aux régimes enregistrés d'épargne-invalidité, mais les retraits d'un compte d'épargne libre d'impôt ne sont pas assujettis à l'impôt.

Vous ferez l'objet d'incidences fiscales défavorables si les parts d'un Fonds sont des « placements interdits » au sens de la Loi de l'impôt pour votre régime enregistré. Si vous avez l'intention de souscrire des parts d'un Fonds par l'intermédiaire d'un régime enregistré, vous devriez consulter votre conseiller en fiscalité afin de savoir si les parts du Fonds constituent un « placement interdit » au sens de la Loi de l'impôt dans votre situation personnelle.

Communication des renseignements fiscaux

Aux termes de l'Accord Canada-États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux conclu par le Canada et les États-Unis le 5 février 2014 (l'« AIG ») et de la partie XVIII de la Loi de l'impôt (collectivement, la « FATCA »), et de la Norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques (mise en œuvre au Canada par la partie XIX de la Loi de l'impôt, la « NCD »), les Fonds et/ou les courtiers inscrits par l'intermédiaire desquels vous détenez vos parts ont des obligations de diligence raisonnable et de déclaration. En règle générale, les porteurs de parts (ou, dans le cas de certains porteurs de parts qui sont des entités,

les « *personnes détenant le contrôle* » de ces entités) seront tenus, aux termes de la loi, de fournir au Fonds et/ou à leur courtier inscrit des renseignements concernant leur citoyenneté ou leur résidence fiscale et, s'il y a lieu, leur numéro d'identification aux fins de l'impôt étranger. Si un porteur de parts (ou, le cas échéant, une personne détenant le contrôle du porteur de parts) omet de fournir les renseignements et que des indices de statut d'Américain ou de non-Canadien sont présents ou, aux fins de la FATCA, s'il est considéré comme un résident des États-Unis, un citoyen des États-Unis (y compris un citoyen des États-Unis vivant au Canada) ou comme certaines autres « personnes des États-Unis », au sens de l'AIG ou, aux fins de la NCD, est considéré comme un résident fiscal d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis, les renseignements sur le porteur de parts (ou, le cas échéant, les personnes détenant le contrôle du porteur de parts) et son placement dans un Fonds seront habituellement communiqués à l'ARC, sauf si les parts sont détenues dans un régime enregistré. Dans le cas de la FATCA, l'ARC transmettra ces renseignements à l'Internal Revenue Service des États-Unis et, dans le cas de la NCD, à l'autorité fiscale compétente de tout pays signataire de l'*Accord multilatéral entre autorités compétentes sur l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers* ou qui a par ailleurs convenu d'un échange d'information bilatéral avec le Canada aux termes de la NCD.

Quels sont vos droits?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de toute souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de parts d'un OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné et on consultera éventuellement un avocat.

Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document

Vous trouverez une description détaillée de chacun des Fonds dans la présente partie du prospectus simplifié. Voici l'explication de ce que vous trouverez sous chacune des rubriques.

Détail du Fonds

Cette rubrique vous donne les renseignements suivants :

- **Type de fonds** : indique le type d'OPC.
- **Titres offerts** : précise les séries de parts qu'offre le Fonds. Actuellement, tous les Fonds offrent des parts de série I et certains Fonds offrent des parts de série A, de série F, de série W et de série WF.
- **Date de création** : indique la date à laquelle les parts de chaque série ont été offertes en vente pour la première fois au public; avant la date de création applicable de la série I, les parts de série I de certains Fonds étaient vendues dans le cadre de placements privés à des acquéreurs admissibles.
- **Admissibilité pour les régimes enregistrés** : indique si le Fonds constitue un placement admissible pour un régime enregistré.
- **Frais d'administration** : les frais payables au gestionnaire en échange du paiement, par celui-ci, des charges d'exploitation variables du Fonds.
- **Frais de gestion** : les frais payables au gestionnaire et, le cas échéant, aux membres de son groupe à l'égard de la gestion du Fonds.
- **Gestionnaire de portefeuille** : nous sommes le gestionnaire de portefeuille de chaque Fonds, mais nous avons nommé un sous-conseiller pour cinq d'entre eux.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Cette rubrique présente les éléments suivants du Fonds :

- **Objectifs de placement** : décrit les objectifs du Fonds, notamment tout aspect particulier sur lequel l'accent est mis, et les types de titres dans lesquels il peut investir.
- **Stratégies de placement** : explique les moyens qu'utilise le gestionnaire de portefeuille pour atteindre les objectifs de placement du Fonds.

Chaque Fonds peut investir dans d'autres OPC qui peuvent ou non être gérés par nous ou un membre de notre groupe ou des personnes avec qui nous avons des liens. Il est possible d'obtenir le prospectus simplifié et d'autres renseignements concernant les fonds sous-jacents au www.sedar.com.

Dans notre sélection des fonds sous-jacents, nous évaluons divers critères, dont le style de gestion, le rendement du placement et la régularité, les niveaux de tolérance au risque, l'envergure des procédures de communication de l'information et, si le fonds sous-jacent est géré par un tiers, la qualité du gestionnaire de fonds d'investissement et/ou du gestionnaire de portefeuille du fonds sous-jacent.

Nous examinons et supervisons le rendement des fonds sous-jacents dans lesquels un Fonds investit. Le processus d'examen consiste en une évaluation des fonds sous-jacents. Parmi les facteurs pouvant être pris en considération, on note le respect du mandat de placement déterminé, les rendements, les mesures de rendement rajustées en fonction du risque, les actifs, le processus de gestion des placements, le style, la régularité et le rajustement continu du portefeuille.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Cette rubrique vous indique les risques particuliers associés à un placement dans le Fonds. Vous trouverez des détails sur chaque risque à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4.

Méthode de classification du risque de placement

Le gestionnaire attribue un niveau de risque de placement à chaque Fonds afin de vous fournir davantage d'information pour vous aider à déterminer si le Fonds vous convient. Un niveau de risque de placement est attribué à chaque Fonds d'après l'une des catégories suivantes : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé.

Le niveau de risque de placement de chaque Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque fondée sur la volatilité historique du Fonds, mesurée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans. Pour chaque Fonds dont l'historique de rendement est inférieur à 10 ans, l'écart-type sera calculé au moyen du rendement historique d'un indice de référence qui devrait se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du Fonds. L'historique de rendement de ces Fonds est calculé au moyen des indices de référence suivants :

Fonds	Indice de référence	Description de l'indice de référence
Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian	Indice composé S&P/TSX (rendement total)	L'indice composé S&P/TSX est conçu pour fournir une mesure générale des marchés boursiers canadiens. Il comprend les actions ordinaires et les parts de fiducie de revenu inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.
Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian	Indice composé plafonné S&P/TSX	L'indice composé plafonné S&P/TSX est conçu pour fournir une mesure générale des plus importantes sociétés inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, la pondération relative de chaque action étant plafonnée à 10 %.
Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian	Indice MSCI World (rendement total, non couvert, \$ CA) (60 %)/ indice des obligations universelles FTSE Canada (40 %)	L'indice MSCI World est conçu pour fournir une mesure générale des titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations des pays développés. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est conçu pour fournir une mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe de qualité supérieure.
Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian	Indice MSCI World (rendement total, non couvert, \$ CA) (90 %)/ indice des obligations universelles FTSE Canada (10 %)	L'indice MSCI World est conçu pour fournir une mesure générale des titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations des pays développés. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est conçu pour fournir une mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe de qualité supérieure.
Fonds d'actions des marchés émergents Guardian	Indice MSCI Emerging Markets (net, \$ CA)	L'indice MSCI Emerging Markets est conçu pour fournir une mesure générale du rendement des actions de marchés émergents dans des marchés en développement à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Fonds	Indice de référence	Description de l'indice de référence
Fonds sélect à revenu fixe Guardian	Indice des obligations du gouvernement échelonnées 1-10 ans FTSE Canada (20 %)/ indice des obligations de société échelonnées 1-10 ans FTSE Canada (80 %)	L'indice des obligations du gouvernement échelonnées 1-10 ans FTSE Canada est conçu pour être une structure d'indice échelonnée d'obligations du gouvernement notées « A » ou plus, libellées en dollars canadiens et choisies parmi les titres qui composent l'indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice des obligations de société échelonnées 1-10 ans FTSE Canada est conçu pour être une structure d'indice échelonnée d'obligations de sociétés notées « A » ou plus, libellées en dollars canadiens et choisies parmi les titres qui composent l'indice des obligations universelles FTSE Canada.
Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian	Indice MSCI World (net, \$ CA)	L'indice MSCI World est conçu pour fournir une mesure générale des titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations des pays développés.
Fonds sélect d'actions internationales Guardian	Indice MSCI EAFE (rendement total, non couvert, \$ CA)	L'indice MSCI EAFE est conçu pour représenter le rendement de titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations de 21 marchés développés, y compris de pays en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient, à l'exception du Canada et des États-Unis.
Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian	Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada	L'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada est conçu pour fournir une mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe de qualité supérieure. L'échéance de ses constituants varie entre 5 et 10 ans.
Portefeuille croissance sous gestion Guardian	Indice MSCI World (net, \$ CA) (55 %)/ indice composé plafonné S&P/TSX (25 %)/ indice des obligations universelles FTSE Canada (20 %)	L'indice MSCI World est conçu pour fournir une mesure générale des titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations des pays développés. L'indice composé plafonné S&P/TSX est conçu pour fournir une mesure générale des plus importantes sociétés inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, la pondération relative de chaque action étant plafonnée à 10 %. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est conçu pour fournir une mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe de qualité supérieure.
Portefeuille croissance et revenu sous gestion Guardian	Indice des obligations universelles FTSE Canada (40 %)/ indice MSCI World (net, \$ CA) (30 %)/ indice composé plafonné S&P/TSX (30 %)	L'indice des obligations universelles FTSE Canada est conçu pour fournir une mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe de qualité supérieure. L'indice MSCI World est conçu pour fournir une mesure générale des titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations des pays développés. L'indice composé plafonné S&P/TSX est conçu pour fournir une mesure générale des plus importantes sociétés inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, la pondération relative de chaque action étant plafonnée à 10 %.

Fonds	Indice de référence	Description de l'indice de référence
Portefeuille revenu sous gestion Guardian	Indice des obligations universelles FTSE Canada (60 %)/ indice MSCI World (net, \$ CA) (20 %)/ indice composé plafonné S&P/TSX (20 %)	L'indice des obligations universelles FTSE Canada est conçu pour fournir une mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe de qualité supérieure. L'indice MSCI World est conçu pour fournir une mesure générale des titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations des pays développés. L'indice composé plafonné S&P/TSX est conçu pour fournir une mesure générale des plus importantes sociétés inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, la pondération relative de chaque action étant plafonnée à 10 %.
Portefeuille prudent à risque géré Guardian	Indice des obligations universelles FTSE Canada (75 %)/ indice MSCI World (net, \$ CA) (25 %)	L'indice des obligations universelles FTSE Canada est conçu pour fournir une mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe de qualité supérieure. L'indice MSCI World est conçu pour fournir une mesure générale des titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations des pays développés.
Fonds d'obligations à courte durée Guardian	Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada	L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada est conçu pour fournir une mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe à court terme de qualité supérieure.
Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian	Indice S&P 500 (rendement total, non couvert, \$ CA)	L'indice S&P 500 est conçu pour mesurer le rendement de la tranche des sociétés à grande capitalisation du marché boursier américain et est composé des titres de 500 sociétés.
Fonds sélect d'actions américaines Guardian	Indice S&P 500 (rendement total, non couvert, \$ CA)	L'indice S&P 500 est conçu pour mesurer le rendement de la tranche des sociétés à grande capitalisation du marché boursier américain et est composé des titres de 500 sociétés.

Le niveau de risque attribué à chaque Fonds est approuvé par notre chef de la conformité. Nous examinons également le niveau de risque de chaque Fonds au moins tous les ans ainsi qu'en cas de changement important apporté au profil de risque du Fonds qui peut avoir une incidence sur le niveau, ou de modification de l'objectif ou de la stratégie de placement du Fonds.

Il est possible de se procurer gratuitement la méthode utilisée par le gestionnaire pour déterminer le niveau de risque de placement de chaque Fonds en communiquant avec nous par téléphone au 1 866 383-6546 ou en nous écrivant à l'adresse insights@guardiancapital.com.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Cette rubrique vous aidera à déterminer si un Fonds vous convient. **Ces renseignements ne vous sont donnés qu'à titre indicatif.** Lorsque vous choisissez vos placements, vous devriez, avec votre conseiller en placement et votre conseiller en fiscalité, considérer votre portefeuille dans son ensemble en tenant compte de vos objectifs de placement et de votre degré de tolérance au risque.

Politique en matière de distributions

Cette rubrique vous indique à quelle fréquence vous recevrez une distribution ainsi que son mode de paiement. Chaque Fonds verse des distributions aux porteurs de parts s'il a des sommes à distribuer. Les distributions sur les parts versées par tous les Fonds sont réinvesties automatiquement dans des parts supplémentaires du même Fonds, à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Chaque Fonds est en mesure de faire des distributions sous forme de remboursements de capital.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Chaque Fonds verse les frais de gestion applicables à l'égard de ses parts des séries A, C, F, W et WF au gestionnaire et, le cas échéant, aux membres de son groupe. Chaque Fonds verse les frais d'administration applicables au gestionnaire et est également responsable du paiement d'autres charges d'exploitation. Les frais de gestion, les frais d'administration et les autres charges d'exploitation sont prélevés sur l'actif du Fonds, ce qui signifie que vous les payez indirectement au moyen de rendements moins élevés.

Le tableau de cette rubrique vous permet de comparer le coût d'un placement dans chaque série de parts du Fonds au coût d'un placement dans d'autres OPC. Le tableau donne les frais cumulatifs que vous auriez payés si :

- vous aviez investi 1 000 \$ pour les périodes indiquées (sans frais d'acquisition);
- le rendement du Fonds avait été de 5 % chaque année;
- le Fonds avait versé au cours de chaque période indiquée les mêmes frais qu'au cours de son dernier exercice.

Les frais de gestion sont décrits à la page 18 du présent prospectus simplifié et sont facturés à l'égard des parts des séries A, C, F, W et WF aux taux indiqués à la rubrique *Détail du Fonds* de chaque Fonds visé à compter de la page 31. Les frais d'administration sont décrits à la page 18 du présent prospectus simplifié et sont facturés aux taux indiqués à la rubrique *Détail du Fonds* de chaque Fonds à compter de la page 31. Le tableau ne tient pas compte des frais d'opérations et de certaines taxes acquittées par un Fonds, puisque ces frais ne sont pas inclus dans le RFG conformément à la loi.

Veillez vous reporter à la rubrique Frais et charges à la page 18 pour obtenir de plus amples renseignements concernant le coût d'un placement dans les Fonds.

Fonds d'obligations canadiennes Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Obligations canadiennes
Titres offerts	Parts de série A (auparavant, série W), de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série A : le 4 avril 2012 Parts de série F : le 22 avril 2019 Parts de série I : le 30 mars 2011*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série A : 0,04 % Parts de série F : 0,04 % Parts de série I : 0,04 %
Frais de gestion	Parts de série A : 0,80 % Parts de série F : 0,30 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 3 janvier 1997.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer un revenu d'intérêt courant élevé tout en protégeant le capital et en recherchant des occasions de plus-value du capital, principalement au moyen d'investissements dans des obligations, des débetures, des billets ou d'autres titres de créance canadiens.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons une méthode de gestion proactive et disciplinée ainsi que divers outils analytiques pour repérer les placements qui offrent une valeur sur une base relative dans l'objectif de maximiser le revenu courant et de conserver la possibilité d'une certaine croissance du capital. Nous respectons un processus de gestion des risques qui est conçu pour limiter l'exposition totale à des émetteurs individuels,

diversifier l'exposition à des échéances et à des risques de crédit variés et maintenir la liquidité du portefeuille.

Le Fonds peut investir dans des émissions canadiennes libellées en monnaie étrangère et dans des titres d'émetteurs étrangers. Le Fonds peut détenir un maximum de 30 % de son actif dans des titres libellés en monnaie étrangère.

Le Fonds n'investit pas dans des titres émis par une société dont les produits sont tirés en majeure partie de la fabrication ou de la distribution de produits liés au tabac.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes concernant les titres libellés en monnaie étrangère. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, un porteur de parts détenait des parts représentant environ 20,12 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par cet investisseur, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez pour votre portefeuille un fonds composé principalement de titres à revenu fixe canadiens;
- vous voulez obtenir une exposition à un portefeuille de titres de créance émis par des sociétés canadiennes;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque trimestre, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le trimestre. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série A	12,10 \$	38,13 \$	66,83 \$	152,13 \$
Série F	4,00 \$	12,61 \$	22,10 \$	50,29 \$
Série I	0,51 \$	1,62 \$	2,83 \$	6,45 \$

Fonds d'actions canadiennes Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions canadiennes
Titres offerts	Parts de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 30 mars 2011*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,15 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 1^{er} décembre 1985.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme tout en conservant un revenu de dividendes courant régulier, principalement au moyen d'investissements dans des actions ordinaires ou d'autres titres apparentés à des titres de capitaux propres émis par des sociétés canadiennes.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons principalement une méthode ascendante fondamentale pour analyser les titres. Nous repérons les sociétés qui, à notre avis, possèdent un potentiel de croissance du capital à long terme important et investissons dans les titres de celles que nous pouvons avoir à un prix raisonnable.

Lors de notre analyse, nous évaluons la situation financière et la direction de la société, son secteur d'activités et les facteurs économiques pertinents. Dans le cadre de cette évaluation, nous pouvons :

- analyser des données financières et d'autres services d'information relatifs à l'émetteur;
- évaluer la qualité de la direction de la société;
- réaliser des entretiens avec le personnel de la société, selon ce qui est jugé nécessaire.

Le Fonds accorde une place prépondérante aux sociétés à grande capitalisation et est diversifié par secteurs; il investit habituellement dans au moins 8 catégories de secteurs de l'indice composé plafonné S&P/TSX.

Le Fonds conservera une concentration en actions canadiennes. Toutefois, en raison d'une hausse des opérations transfrontalières et de l'intégration à l'échelle mondiale, le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de sa valeur marchande dans des actions étrangères distinctes de sociétés qui ont des activités commerciales importantes au Canada ou sont inscrites à la cote de la TSX.

Le Fonds n'investit pas dans des titres émis par une société dont les produits sont tirés en majeure partie de la fabrication ou de la distribution de produits liés au tabac.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché

monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, trois porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 24,68 %, 21,25 % et 11,30 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous voulez pour votre portefeuille un fonds composé principalement d'actions canadiennes;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés en décembre de chaque année. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	1,74 \$	5,49 \$	9,63 \$	21,91 \$

Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Canadien de revenu et d'actions
Titres offerts	Parts de série I et de série W d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 30 mars 2011* Parts de série W : le 4 avril 2012
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,18 % Parts de série W : 0,18 %
Frais de gestion	Parts de série W : 1,50 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 14 février 2003.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer un niveau élevé de revenu régulier assorti d'un rendement total attrayant en investissant principalement dans des titres de capitaux propres versant des dividendes, des parts de fiducies de revenu et d'autres titres accréditifs canadiens.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir dans des titres de capitaux propres axés sur le revenu, notamment des actions ordinaires, des parts de fiducies de revenu et des parts de fiducies de placement immobilier (FPI). Les fiducies de revenu structurées comme des sociétés en commandite sont autorisées.

Nous utilisons principalement une méthode ascendante fondamentale pour analyser les titres. Nous recherchons les fiducies de revenu et les actions à rendement élevé assorties d'un revenu et de flux de trésorerie stables et prévisibles, d'une clientèle

diversifiée et d'une direction concentrée, et nous investissons dans les titres repérés que nous pouvons avoir à un prix raisonnable.

Le Fonds sera largement diversifié pour ce qui est des émetteurs. Le Fonds conservera une concentration en actions canadiennes. Toutefois, en raison d'une hausse des opérations transfrontalières et de l'intégration à l'échelle mondiale, le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de sa valeur marchande dans des actions étrangères individuelles de sociétés qui ont des activités commerciales importantes au Canada ou sont inscrites à la cote de la TSX.

Le Fonds peut investir dans des débetures convertibles jusqu'à concurrence de 20 % de sa valeur marchande.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés seulement pour se couvrir à l'égard des devises. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, un porteur de parts détenait des parts représentant environ 71,09 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par cet investisseur, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous cherchez à maximiser votre revenu après impôt dans votre compte non enregistré;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque trimestre, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le trimestre. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,05 \$	6,46 \$	11,32 \$	25,78 \$
Série W	19,48 \$	61,40 \$	107,61 \$	244,95 \$

Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions canadiennes
Titres offerts	Parts de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 28 avril 2017*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,18 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 29 août 2016.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer un niveau élevé de revenu régulier assorti d'un rendement total attrayant en investissant principalement dans des parts de fiducies de revenu et des titres de capitaux propres versant des dividendes canadiens.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous investissons principalement dans les titres de grandes et de moyennes sociétés canadiennes ayant un historique de versement et de croissance des dividendes. Le Fonds est très bien diversifié par secteur et cherche à obtenir un taux de rendement en dividende concurrentiel sur le marché; il détient normalement les titres de 15 à 30 émetteurs.

Le Fonds conservera une concentration en actions canadiennes. Toutefois, en raison d'une hausse des opérations transfrontalières et de l'intégration à l'échelle mondiale, le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de sa valeur marchande dans des actions étrangères individuelles de sociétés qui ont des activités commerciales importantes au Canada ou sont inscrites à la cote de la TSX.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché

- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, deux porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 13,06 % et 11,48 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous voulez pour votre portefeuille un fonds composé principalement d'actions canadiennes;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque trimestre, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le trimestre. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,05 \$	6,46 \$	11,32 \$	25,78 \$

Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions canadiennes
Titres offerts	Parts de série A (auparavant, série W), de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série A : le 22 avril 2016 Parts de série F : le 22 avril 2019 Parts de série I : le 22 avril 2016*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série A : 0,18 % Parts de série F : 0,18 % Parts de série I : 0,18 %
Frais de gestion	Parts de série A : 1,50 % Parts de série F : 0,50 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 15 décembre 2015.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme, principalement au moyen d'investissements dans un portefeuille concentré d'actions ordinaires ou d'autres titres apparentés à des titres de capitaux propres émis par des sociétés canadiennes.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons principalement une méthode ascendante fondamentale pour analyser les titres. Nous repérons les sociétés qui, à notre avis, possèdent un potentiel de croissance du capital à long terme importante d'après des critères de qualité spécifiques et investissons dans les titres de celles que nous pouvons avoir à un prix raisonnable.

Lors de notre analyse, nous évaluons la situation financière et la direction de la société, son secteur d'activités et les facteurs économiques pertinents. Dans le cadre de cette évaluation, nous pouvons réaliser des entretiens avec les membres de la direction de la société et analyser des données financières et d'autres sources d'information pertinentes relatives à l'émetteur.

Le Fonds détient habituellement un portefeuille concentré de 15 à 20 émetteurs. Le Fonds investit habituellement dans au moins 5 catégories de secteurs de l'indice composé plafonné S&P/TSX.

Le Fonds conservera une concentration en actions canadiennes. Toutefois, en raison d'une hausse des opérations transfrontalières et de l'intégration à l'échelle mondiale, le Fonds peut investir jusqu'à 15 % de sa valeur marchande dans des actions étrangères individuelles de sociétés qui ont des activités commerciales importantes au Canada ou sont inscrites à la cote de la TSX.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, deux porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 14,99 % et 14,61 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez pour votre portefeuille une exposition à des actions canadiennes;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés en décembre de chaque année. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série A	19,48 \$	61,40 \$	107,61 \$	244,95 \$
Série F	7,89 \$	24,88 \$	43,61 \$	99,27 \$
Série I	2,05 \$	6,46 \$	11,32 \$	25,78 \$

Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions canadiennes
Titres offerts	Parts de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 30 mars 2011*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,18 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 31 juillet 1986.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres d'émetteurs canadiens axés sur la croissance dont le prix est raisonnable sur le marché.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons principalement une méthode ascendante fondamentale rigoureuse pour analyser les titres. Nous repérons les sociétés qui, à notre avis, possèdent un esprit d'initiative, un produit ou un service unique et/ou un rythme de croissance des bénéfices robuste, et investissons dans les titres de celles-ci que nous pouvons avoir à un prix raisonnable.

Lors de notre analyse, nous évaluons la situation financière et la direction de la société. Dans le cadre de cette évaluation, nous pouvons réaliser des entretiens avec les membres de la direction de la société et analyser des données financières et d'autres sources d'information pertinentes relatives à l'émetteur.

Le Fonds détiendra habituellement un portefeuille concentré de 30 à 40 émetteurs.

Le Fonds conservera une concentration en actions canadiennes. Toutefois, en raison d'une hausse des opérations transfrontalières et de l'intégration à l'échelle mondiale, le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de sa valeur marchande dans des actions étrangères individuelles de sociétés qui ont des activités commerciales importantes au Canada ou sont inscrites à la cote de la TSX.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, un porteur de parts détenait des parts représentant environ 44,31 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par cet investisseur, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous voulez pour votre portefeuille un fonds composé principalement d'actions canadiennes;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous cherchez à tirer une croissance du capital à long terme de votre placement;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés en décembre de chaque année. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,05 \$	6,46 \$	11,32 \$	25,78 \$

Fonds de placement à court terme canadien Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Marché monétaire canadien
Titres offerts	Parts de série I et de série W d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 30 mars 2011* Parts de série W : le 4 avril 2012
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,02 % Parts de série W : 0,02 %
Frais de gestion	Parts de série W : 0,50 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 2 février 2009.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de protéger le capital et de gagner un revenu au moyen d'investissements dans des titres à revenu fixe à court terme de grande qualité.

L'objectif de placement du Fonds ne peut être modifié qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Pour être admissible à titre d'« OPC marché monétaire » au sens du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-102** »), le Fonds a adopté les restrictions habituelles liées aux placements par les OPC marché monétaire énoncées dans le Règlement 81-102.

Nous utilisons une analyse fondamentale et d'autres mesures rationnelles de la valeur pour repérer et gérer activement les titres à revenu fixe à court terme (inférieur à un an) de grande qualité émis ou garantis principalement par des gouvernements, des sociétés

canadiennes et des banques canadiennes. Nous ciblons une note moyenne pondérée de « AA ».

Le Fonds investira principalement dans des émissions de grande qualité dont la qualité du crédit a été minutieusement examinée au moyen d'une évaluation interne continue de la qualité du crédit tant pour les facteurs qualitatifs que quantitatifs. Une analyse des écarts et des stratégies neutres sur le plan de la durée, comme les stratégies de l'haltère et de balle (*bullet*), sont utilisées pour ajouter de la valeur au moyen de la répartition sectorielle et de la sélection de titres.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Bien que le Fonds ait l'intention de maintenir un prix constant pour ses parts, rien ne garantit que le prix ne fluctuera pas à la hausse ou à la baisse.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de crédit
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la spécialisation
- risque lié à la fiscalité

Veuillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour

consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, un porteur de parts détenait des parts représentant environ 10,94 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par cet investisseur, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Au cours des 12 mois précédant le 31 mars 2021, jusqu'à 10,27 % de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous voulez un placement plus sécuritaire dont le niveau de risque est faible;
- vous recherchez un placement à court terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque mois, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le mois. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	0,21 \$	0,66 \$	1,15 \$	2,59 \$
Série W	2,77 \$	8,73 \$	15,29 \$	34,80 \$

Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian (auparavant, Guardian SteadyPace Equity Fund)

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts de série A (auparavant, série W), de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série A : le 22 janvier 2019 Parts de série F : le 22 avril 2019 Parts de série I : le 22 janvier 2019
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série A : 0,18 % Parts de série F : 0,18 % Parts de série I : 0,18 %
Frais de gestion	Parts de série A : 1,85 % Parts de série F : 0,85 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de chercher à préserver la valeur des investissements du Fonds et à procurer une plus-value du capital à long terme assortie d'une volatilité réduite du portefeuille en investissant, directement et indirectement, principalement dans des titres de capitaux propres mondiaux de sociétés de grande qualité.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons principalement une méthode ascendante fondamentale pour analyser les titres. Le Fonds maintient un accent sur les actions mondiales et investit principalement dans les titres de grandes et de moyennes sociétés ayant un historique de croissance soutenue des bénéfices. Le Fonds investit également

dans des fonds négociés en bourse de différents secteurs et marchés.

Le Fonds cherche à gérer les risques de baisse du cours des titres de capitaux propres dans lesquels il investit en utilisant des dérivés, notamment en vendant ou en achetant une combinaison d'options de vente et/ou d'achat. Le Fonds utilise cette stratégie pour réduire l'exposition aux baisses du marché, tout en reconnaissant qu'il pourrait ne pas tirer pleinement avantage d'une forte hausse du marché boursier.

Le Fonds est diversifié par secteur et détient normalement les titres de 20 à 40 émetteurs.

Le Fonds est diversifié à l'échelle mondiale, mais accorde une place prépondérante aux actions américaines, auxquelles il attribue une pondération cible minimale de 50 %.

Le Fonds utilisera des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds utilisera également des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options de vente et/ou d'achat, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré et des swaps, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou pour protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette

stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, trois porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 33,83 %, 20,39 % et 15,47 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez un portefeuille qui protège et augmente le capital à long terme tout en réduisant sa volatilité;
- vous souhaitez détenir un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds versera des distributions mensuelles en fonction d'un taux de distribution mensuel annualisé cible de 4 % de la VL de série par part à la fin de l'année précédente. Les distributions mensuelles cibles peuvent être composées de revenu, de gains en capital ou de capital. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série A	23,58 \$	74,32 \$	130,27 \$	296,52 \$
Série F	10,97 \$	34,58 \$	60,61 \$	137,95 \$
Série I	2,15 \$	6,78 \$	11,89 \$	27,07 \$

Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian (auparavant, Guardian SteadyFlow Equity Fund)

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts de série A (auparavant, série W), de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série A : le 22 janvier 2019 Parts de série F : le 22 avril 2019 Parts de série I : le 22 janvier 2019
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série A : 0,18 % Parts de série F : 0,18 % Parts de série I : 0,18 %
Frais de gestion	Parts de série A : 1,85 % Parts de série F : 0,85 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer une plus-value du capital à long terme et de réduire la volatilité du portefeuille en investissant, directement et indirectement, principalement dans des titres de capitaux propres mondiaux de sociétés de grande qualité.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons principalement une méthode ascendante fondamentale pour analyser les titres. Le Fonds maintient un accent sur les actions mondiales et investit principalement dans les titres de grandes et de moyennes sociétés ayant un historique de croissance soutenue des bénéfices. Le Fonds investit également dans des fonds négociés en bourse de différents secteurs et marchés.

Le Fonds cherche à gérer les risques de baisse du cours des titres de capitaux propres dans lesquels il investit en utilisant des dérivés, notamment en vendant ou en achetant une combinaison d'options de vente et/ou d'achat. Le Fonds utilise cette stratégie pour réduire l'exposition aux baisses du marché, tout en reconnaissant que le Fonds pourrait ne pas tirer pleinement avantage d'une forte hausse du marché boursier.

Le Fonds est diversifié par secteur et détient normalement les titres de 20 à 40 émetteurs. Le Fonds est diversifié à l'échelle mondiale, mais accorde une place prépondérante aux actions américaines, auxquelles il attribue une pondération cible minimale de 50 %.

Le Fonds utilisera des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds utilisera également des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options de vente et/ou d'achat, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré et des swaps, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou pour protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous

déterminez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, trois porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 27,46 %, 19,89 % et 15,79 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez un portefeuille qui produit une croissance du capital à long terme tout en réduisant sa volatilité;

- vous souhaitez détenir un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds versera des distributions mensuelles en fonction d'un taux de distribution mensuel annualisé cible de 6 % de la VL de série par part à la fin de l'année précédente. Les distributions mensuelles cibles peuvent être composées de revenu, de gains en capital ou de capital. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série A	23,47 \$	74,00 \$	129,70 \$	295,24 \$
Série F	11,69 \$	36,84 \$	64,57 \$	146,97 \$
Série I	2,15 \$	6,78 \$	11,89 \$	27,07 \$

Fonds d'actions des marchés émergents Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions étrangères
Titres offerts	Parts de série A (auparavant, série W), de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série A : le 22 avril 2016 Parts de série F : le 30 avril 2021 Parts de série I : le 22 avril 2016*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série A : 0,19 % Parts de série F : 0,19 % Parts de série I : 0,19 %
Frais de gestion	Parts de série A : 1,85 % Parts de série F : 0,85 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)
Sous-conseiller	GuardCap Asset Management Limited Londres, Royaume-Uni

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 30 juin 2014.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres ou des titres apparentés à des titres de capitaux propres exposés aux économies des marchés émergents.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller a recours à une méthode fondamentale ascendante rigoureuse pour la sélection des titres. Le Fonds est diversifié pour ce qui est des émetteurs, des secteurs et des régions géographiques et n'est assujéti à aucune contrainte de répartition minimale ou maximale par pays.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés seulement pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes concernant les titres libellés en monnaie étrangère et les devises. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, deux porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 25,00 % et 16,30 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez

vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Au cours des 12 mois précédant le 31 mars 2021, jusqu'à 10,46 % de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de MercadoLibre, Inc.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous cherchez à tirer une croissance du capital à long terme de votre placement;
- vous voulez diversifier votre portefeuille au moyen d'une exposition aux marchés émergents;
- vous pouvez tolérer un niveau de risque de placement de moyen à élevé;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés en décembre de chaque année. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série A	24,81 \$	78,21 \$	137,07 \$	312,00 \$
Série I	2,26 \$	7,12 \$	12,47 \$	28,37 \$

Aucun renseignement n'est inclus dans ce tableau pour les parts de série F puisqu'elles sont nouvelles.

Fonds sélect à revenu fixe Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Obligations canadiennes
Titres offerts	Parts de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 4 avril 2012
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,10 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)
Sous-conseiller	Guardian Capital Advisors LP Toronto (Ontario)

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de générer un flux de revenu supérieur à la moyenne en investissant principalement dans des obligations de sociétés, des débetures, des billets ou d'autres titres de créance de qualité.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller utilise une méthode de gestion disciplinée et divers outils analytiques pour repérer les placements qui offrent une valeur sur une base relative dans l'objectif de maximiser le revenu courant et de conserver la possibilité d'une certaine croissance du capital. Le sous-conseiller respectera, dans des conditions normales, une stratégie d'échelonnement conçue pour diversifier l'exposition à des échéances variées et maintenir la liquidité du portefeuille. Le Fonds sera également diversifié pour ce qui est des émetteurs et du nombre d'émissions.

Le Fonds peut investir dans des émissions, des obligations à rendement réel et des titres adossés à des créances hypothécaires canadiens libellés en monnaie étrangère et dans des titres d'émetteurs étrangers. Le Fonds peut détenir un maximum de 10 % de son actif dans des titres libellés en monnaie étrangère. Le Fonds

peut détenir à l'occasion des titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de crédit
- risque de change

- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez pour votre portefeuille un fonds composé principalement d'obligations de sociétés de qualité;
- vous voulez le potentiel de revenu plus élevé tiré des obligations de sociétés;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque mois, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le mois. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	1,13 \$	3,55 \$	6,23 \$	14,19 \$

Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts de série I, de série W et de série WF d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 22 avril 2015* Parts de série W : le 22 avril 2015 Parts de série WF : le 22 avril 2020
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,19 % Parts de série W : 0,19 % Parts de série WF : 0,19 %
Frais de gestion	Parts de série W : 1,50 % Parts de série WF : 0,50 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)
Sous-conseiller	GuardCap Asset Management Limited Londres, Royaume-Uni

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 31 juillet 2014.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est d'obtenir une plus-value du capital à long terme au moyen d'investissements dans un portefeuille de titres de capitaux propres ou de titres apparentés à des titres de capitaux propres de grande qualité d'émetteurs situés partout dans le monde.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller a recours à une méthode fondamentale ascendante rigoureuse pour la sélection des titres. Le Fonds est très bien diversifié pour ce qui est des émetteurs, des secteurs et des régions géographiques et n'est assujéti à aucune contrainte de répartition minimale ou maximale par pays.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés seulement pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes concernant les titres libellés en monnaie étrangère et les devises. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, deux porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 15,06 % et 10,49 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous cherchez à tirer une croissance du capital à long terme de votre placement;
- vous souhaitez détenir un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque trimestre, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le trimestre. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,15 \$	6,78 \$	11,89 \$	27,07 \$
Série W	19,48 \$	61,40 \$	107,61 \$	244,95 \$
Série WF	8,00 \$	25,20 \$	44,18 \$	100,55 \$

Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Obligations canadiennes à rendement élevé
Titres offerts	Parts de série I et de série W d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 30 mars 2011* Parts de série W : le 4 avril 2012
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,18 % Parts de série W : 0,18 %
Frais de gestion	Parts de série W : 1,30 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 1^{er} mai 1999.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de générer un revenu d'intérêt élevé en investissant surtout dans des obligations et des débetures à rendement élevé émises principalement par des sociétés canadiennes et d'autres entités canadiennes, ainsi que dans d'autres titres, comme des obligations à rendement élevé offertes sur le marché non canadien, selon ce que peut déterminer le gestionnaire de portefeuille à l'occasion.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous pouvons investir l'actif du Fonds dans des obligations à rendement élevé offertes sur le marché canadien ou non canadien ainsi que dans des débetures et des titres semblables. Nous pouvons choisir d'investir une partie de l'actif du Fonds dans des titres libellés dans une monnaie étrangère et/ou dans des titres émis par des entités étrangères. Plus de la moitié de l'actif du Fonds pourrait éventuellement être investie dans des titres d'émetteurs étrangers.

Le Fonds est diversifié pour ce qui est des émetteurs et de l'industrie. Nous observons une orientation sur le revenu et mettons l'accent sur la maximisation du rendement dans le contexte d'une analyse de crédit rigoureuse.

Le Fonds peut détenir des titres d'émissions de qualité investissement à l'occasion.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Une couverture du change peut être utilisée à l'égard des positions de change. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, deux porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 45,48 % et 19,95 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Au cours des 12 mois précédant le 31 mars 2021, jusqu'à 17,08 % de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez un revenu et un potentiel de gains en capital au moyen de placements dans des obligations de qualité spéculative;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque mois, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le mois. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,05 \$	6,46 \$	11,32 \$	25,78 \$
Série W	17,12 \$	53,96 \$	94,59 \$	215,31 \$

Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³

(auparavant, Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian)

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts de série I, de série W et de série WF d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 30 mars 2011* Parts de série W : le 2 novembre 2011 Parts de série WF : le 30 avril 2021
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,19 % Parts de série W : 0,19 % Parts de série WF : 0,19 %
Frais de gestion	Parts de série W : 1,50 % Parts de série WF : 0,50 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 31 mai 2010.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer un revenu de dividendes attrayant assorti d'une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de titres de capitaux propres ou de titres apparentés à des titres de capitaux propres d'émetteurs exerçant leurs activités partout dans le monde.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons une méthode de recherche ascendante s'appuyant sur des systèmes pour évaluer la valeur relative et le potentiel de croissance du capital au sein d'un vaste univers d'actions. Nous utilisons une méthode quantitative pour analyser de multiples facteurs fondamentaux et intégrer des données financières et d'autres sources d'information pertinentes concernant l'émetteur, notamment les taux

de variation des facteurs fondamentaux. Nous recherchons les sociétés qui, à notre avis, possèdent à la fois un potentiel de croissance du capital et un taux de rendement en dividendes durable. Lors de notre évaluation, nous mettons particulièrement l'accent sur la croissance et la qualité des dividendes.

Le Fonds accorde une place prépondérante aux sociétés à grande capitalisation et est largement diversifié pour ce qui est des émetteurs, des secteurs et des régions géographiques.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, trois porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 21,55 %, 13,15 % et 11,90 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous cherchez à tirer une croissance du capital à long terme de votre placement;
- vous souhaitez détenir un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque trimestre, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le trimestre. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,15 \$	6,78 \$	11,89 \$	27,07 \$
Série W	19,17 \$	60,43 \$	105,92 \$	241,10 \$

Aucun renseignement n'est inclus dans ce tableau pour les parts de série WF puisqu'elles sont nouvelles.

Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³

(auparavant, Fonds d'actions mondiales Guardian)

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts de série A, de série F et de série I d'une fiducie d'investissement à participation unitaire
Date de création	Parts de série A : le 30 avril 2021 Parts de série F : le 30 avril 2021 Parts de série I : le 30 mars 2011*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série A : 0,19 % Parts de série F : 0,19 % Parts de série I : 0,19 %
Frais de gestion	Parts de série A : 1,65 % Parts de série F : 0,65 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 10 juillet 1998.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de titres de capitaux propres ou de titres apparentés à des titres de capitaux propres d'émetteurs exerçant leurs activités partout dans le monde.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons une méthode de recherche ascendante s'appuyant sur des systèmes pour évaluer la valeur relative et le potentiel de croissance du capital au sein d'un vaste univers d'actions. Nous utilisons une méthode quantitative pour analyser de multiples facteurs fondamentaux et intégrer des données financières et d'autres sources d'information

pertinentes concernant l'émetteur, notamment les taux de variation des facteurs fondamentaux.

Le Fonds accorde une place prépondérante aux sociétés à moyenne et à grande capitalisations, est largement diversifié pour ce qui est des émetteurs, des secteurs et des régions géographiques, et vise à isoler la sélection d'actions comme principale source d'alpha.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché

monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, trois porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 40,98 %, 30,45 % et 19,59 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous cherchez à tirer une croissance du capital à long terme de votre placement;
- vous souhaitez détenir un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés en décembre de chaque année. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,26 \$	7,12 \$	12,47 \$	28,37 \$

Aucun renseignement n'est inclus dans ce tableau pour les parts des séries A et F puisqu'elles sont nouvelles.

Fonds international de croissance de qualité Guardian i³

(auparavant, Fonds d'actions internationales Guardian)

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions internationales
Titres offerts	Parts de série A, de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série A : le 30 avril 2021 Parts de série F : le 30 avril 2021 Parts de série I : le 30 mars 2011*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série A : 0,19 % Parts de série F : 0,19 % Parts de série I : 0,19 %
Frais de gestion	Parts de série A : 1,65 % Parts de série F : 0,65 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 3 janvier 1997.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres d'émetteurs à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

L'objectif de placement du Fonds ne peut être modifié qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons une méthode de recherche ascendante s'appuyant sur des systèmes pour évaluer la valeur relative et le potentiel de croissance du capital au sein d'un vaste univers d'actions. Nous utilisons une méthode quantitative pour analyser de multiples facteurs fondamentaux et intégrer des données financières et d'autres sources d'information pertinentes concernant l'émetteur, notamment les taux de variation des facteurs fondamentaux.

Le Fonds accorde une place prépondérante aux sociétés à moyenne et à grande capitalisations, est largement diversifié pour ce qui est des émetteurs, des secteurs et des régions géographiques, et vise à isoler la sélection d'actions comme principale source d'alpha.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou

autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, un porteur de parts détenait des parts représentant environ 72,39 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par cet investisseur, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous cherchez à tirer une croissance du capital à long terme de votre placement;
- vous souhaitez détenir un portefeuille diversifié à l'extérieur de l'Amérique du Nord;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés en décembre de chaque année. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,26 \$	7,12 \$	12,47 \$	28,37 \$

Aucun renseignement n'est inclus dans ce tableau pour les parts des séries A et F puisqu'elles sont nouvelles.

Fonds sélect d'actions internationales Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions internationales
Titres offerts	Parts de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 28 avril 2017*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,18 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

*Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 29 août 2016.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer un niveau élevé de revenu régulier assorti d'un rendement total attrayant en investissant principalement dans des titres de capitaux propres internationaux versant des dividendes.

L'objectif de placement du Fonds ne peut être modifié qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous maintenons un accent sur les actions internationales et investissons principalement dans les titres de grandes et de moyennes sociétés internationales ayant un historique de versement et de croissance des dividendes. Les pays inclus dans l'indice MSCI EAFE représentent les marchés internationaux. Les titres sont principalement choisis sur les marchés développés, mais le Fonds peut investir dans des titres des marchés émergents. Le Fonds est très bien diversifié par secteur et cherche à obtenir un taux de rendement en dividendes concurrentiel sur le marché; il détient normalement les titres de 15 à 30 émetteurs.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité

Fonds sélect d'actions internationales Guardian (suite)

- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, un porteur de parts détenait des parts représentant environ 24,09 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par cet investisseur, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous souhaitez détenir un portefeuille diversifié à l'extérieur de l'Amérique du Nord;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque trimestre, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le trimestre. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,05 \$	6,46 \$	11,32 \$	25,78 \$

Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Obligations canadiennes
Titres offerts	Parts de série A, de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série A : le 30 avril 2021 Parts de série F : le 30 avril 2021 Parts de série I : le 20 avril 2018
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série A : 0,10 % Parts de série F : 0,10 % Parts de série I : 0,10 %
Frais de gestion	Parts de série A : 0,90 % Parts de série F : 0,40 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer aux investisseurs un revenu élevé en investissant principalement dans des obligations de sociétés de qualité à moyen terme.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons une méthode de gestion proactive et disciplinée ainsi que des outils analytiques exclusifs pour repérer les placements dans des obligations de sociétés qui offrent une valeur sur une base relative dans l'objectif de maximiser le revenu courant. Nous respectons un processus de gestion des risques qui est conçu pour limiter l'exposition totale à des émetteurs individuels, diversifier l'exposition à des échéances et à des risques de crédit variés et maintenir la liquidité du portefeuille.

Les placements du Fonds seront généralement composés d'obligations, de billets, de débentures ou d'autres titres de créance principalement de sociétés canadiennes et peuvent également comprendre des titres semblables d'émetteurs non canadiens. Le Fonds peut également investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires.

Le Fonds peut détenir un maximum de 30 % de son actif dans des titres libellés en monnaie étrangère.

Le Fonds n'investit pas dans des titres émis par une société dont les produits sont tirés en majeure partie de la fabrication ou de la distribution de produits liés au tabac.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes concernant les titres libellés en monnaie étrangère. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds

Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian (suite)

pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, trois porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 29,69 %, 14,25 % et 11,97 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Au cours des 12 mois précédant le 31 mars 2021, jusqu'à 10,02 % de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous cherchez pour votre portefeuille un fonds composé d'obligations de sociétés canadiennes;
- vous recherchez le potentiel de revenu plus élevé tiré des obligations de sociétés de qualité;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque trimestre, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le trimestre. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	0,11 \$	1,13 \$	3,55 \$	6,23 \$

Aucun renseignement n'est inclus dans ce tableau pour les parts des séries A et F puisqu'elles sont nouvelles.

Portefeuille équilibré sous gestion Guardian

(auparavant, Guardian Balanced Fund)

Détail du Fonds

Type de fonds	Équilibré tactique
Titres offerts	Parts de série I et de série W d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 30 mars 2011* Parts de série W : le 4 avril 2012
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,04 % Parts de série W : 0,04 %
Frais de gestion	Parts de série W : 1,50 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 31 juillet 1995.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est d'atteindre un équilibre entre la croissance du capital à long terme et un revenu raisonnable au moyen d'investissements diversifiés dans des titres de capitaux propres ou des titres apparentés à des titres de capitaux propres ainsi que dans des titres à revenu fixe, à long et à court terme.

L'objectif de placement du Fonds ne peut être modifié qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds investit dans des titres d'autres fonds d'investissement que nous gérons et il peut également investir dans d'autres titres, y compris des titres de fonds négociés en bourse, pour atteindre ses objectifs.

Nous utilisons une répartition de l'actif stratégique et tactique pour composer un portefeuille diversifié en fonction du style de placement, de la catégorie d'actifs et de la région géographique tout en mettant l'accent sur la croissance du capital. Le portefeuille comprend généralement une exposition aux actions canadiennes,

aux actions mondiales des marchés développés et aux titres à revenu fixe de qualité.

À l'heure actuelle, la politique de répartition à long terme de l'actif est de 60 % en actions et de 40 % en obligations, et une réserve de trésorerie est intégrée à ces deux catégories d'actifs. Si la répartition de l'actif entre les actions et les obligations s'écarte de plus de 15 % de la répartition à long terme, le Fonds est habituellement rééquilibré.

Au sein de la répartition à long terme, le Fonds investit dans un portefeuille de base et, à l'occasion, dans un portefeuille satellite. Le portefeuille de base du Fonds est actuellement composé entièrement de placements dans des parts du Fonds d'obligations canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes Guardian, du Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian et du Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³. D'un point de vue tactique, le Fonds peut également investir à l'occasion dans un portefeuille satellite composé de titres d'autres Fonds, d'OPC, de fonds négociés en bourse et d'autres titres qui respectent les objectifs de placement du Fonds.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5. Le Fonds peut également être exposé à des dérivés, utilisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, par l'intermédiaire de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les

risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux fonds de fonds
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veuillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, trois porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 42,84 %, 14,19 % et 13,71 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Au cours des 12 mois précédant le 31 mars 2021, jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds était investi dans des titres du Fonds d'obligations canadiennes Guardian, du Fonds d'obligations de sociétés de

première qualité Guardian, du Fonds d'actions canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian, du Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian, du Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian, du Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian, du Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³ et du Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés en décembre de chaque année. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	1,85 \$	5,82 \$	10,20 \$	23,21 \$
Série W	19,27 \$	60,75 \$	106,48 \$	242,36 \$

Portefeuille croissance sous gestion Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Équilibré tactique
Titres offerts	Parts de série I et de série W d'une fiducie d'investissement à participation unitaire
Date de création	Parts de série I : le 22 janvier 2019 Parts de série W : le 22 janvier 2019
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,04 % Parts de série W : 0,04 %
Frais de gestion	Parts de série W : 1,50 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est d'offrir un portefeuille qui met l'accent sur la croissance du capital à long terme au moyen d'investissements diversifiés dans des titres de capitaux propres ou des titres apparentés à des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds investit dans des titres d'autres fonds d'investissement que nous gérons et il peut également investir dans d'autres titres, y compris des titres de fonds négociés en bourse, pour atteindre ses objectifs.

Nous utilisons une répartition de l'actif stratégique et tactique pour composer un portefeuille diversifié en fonction du style de placement, de la catégorie d'actifs et de la région géographique tout en mettant l'accent sur la croissance du capital à long terme. Le portefeuille comprend généralement une exposition aux actions canadiennes, aux actions mondiales, aux

titres à revenu fixe de qualité et aux obligations à rendement élevé.

À l'heure actuelle, la politique de répartition à long terme de l'actif est de 80 % en titres de capitaux propres et de 20 % en obligations, et une réserve de trésorerie est intégrée à ces deux catégories d'actifs. Si la répartition de l'actif entre les actions et les obligations s'écarte de plus de 20 % de la répartition à long terme, le Fonds est habituellement rééquilibré.

Au sein de la répartition de son actif à long terme, le Fonds investit dans un portefeuille de base et, à l'occasion, dans un portefeuille satellite. Le portefeuille de base du Fonds est actuellement composé entièrement de placements dans des parts du Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian, du Fonds d'actions des marchés émergents Guardian, du Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian, du Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian, du Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³, du Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian et du Fonds d'obligations à courte durée Guardian.

D'un point de vue tactique, le Fonds peut également investir à l'occasion dans un portefeuille satellite composé de titres d'autres fonds d'investissement, de fonds négociés en bourse et d'autres titres qui respectent les objectifs de placement du Fonds.

Le Fonds investit dans des titres d'autres fonds d'investissement, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut être exposé à des dérivés, utilisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, par l'intermédiaire de ses placements dans des fonds sous-jacents. Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux fonds de fonds
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veuillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour

consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au cours des 12 mois précédant le 31 mars 2021, jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds était investi dans des parts du Fonds d'obligations canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes Guardian, du Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian, du Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian, du Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian, du Fonds d'actions des marchés émergents Guardian, du Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian, du Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³, du Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian, du Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, du Fonds d'obligations à courte durée Guardian, du Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian et du Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe qui met l'accent sur la croissance du capital à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés en décembre de chaque année. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous

avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,46 \$	7,75 \$	13,59 \$	30,94 \$
Série W	19,89 \$	62,69 \$	109,88 \$	250,12 \$

Portefeuille croissance et revenu sous gestion Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Équilibré tactique
Titres offerts	Parts de série C, de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série C : le 22 avril 2015 Parts de série F : le 22 avril 2019 Parts de série I : le 22 avril 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série C : 0,04 % Parts de série F : 0,04 % Parts de série I : 0,04 %
Frais de gestion	Parts de série C : 1,35 % Parts de série F : 0,35 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est d'offrir un portefeuille équilibré qui met l'accent sur la croissance du capital, avec une certaine production de revenu, au moyen d'investissements diversifiés dans des titres de capitaux propres ou des titres apparentés à des titres de capitaux propres et dans des titres à revenu fixe canadiens et étrangers, à long et à court terme.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds investit dans des titres d'autres fonds d'investissement que nous gérons et il peut également investir dans d'autres titres, y compris des titres de fonds négociés en bourse, pour atteindre ses objectifs.

Nous utilisons une répartition de l'actif stratégique et tactique pour composer un portefeuille diversifié en fonction du style de placement, de la catégorie d'actifs et de la région géographique tout en mettant l'accent

sur la croissance du capital. Le portefeuille comprend généralement une exposition aux actions canadiennes, aux actions mondiales, aux titres à revenu fixe de qualité et aux obligations à rendement élevé.

À l'heure actuelle, la politique de répartition à long terme de l'actif est de 60 % en titres de capitaux propres et de 40 % en obligations, et une réserve de trésorerie est intégrée à ces deux catégories d'actifs. Si la répartition de l'actif entre les actions et les obligations s'écarte de plus de 15 % de la répartition à long terme, le Fonds est habituellement rééquilibré.

Au sein de la répartition de son actif à long terme, le Fonds investit dans un portefeuille de base et, à l'occasion, dans un portefeuille satellite. Le portefeuille de base du Fonds est actuellement composé entièrement de placements dans des parts du Fonds d'obligations à courte durée Guardian, du Fonds d'obligations canadiennes Guardian, du Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian, du Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, du Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian, du Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes Guardian, du Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³ et du Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian. D'un point de vue tactique, le Fonds peut également investir à l'occasion dans un portefeuille satellite composé de titres d'autres fonds d'investissement, de fonds négociés en bourse et d'autres titres qui respectent les objectifs de placement du Fonds.

Le Fonds investit dans des titres d'autres fonds d'investissement, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5. Le Fonds peut également être exposé à des dérivés, utilisés à des fins de couverture ou à des fins autres que

de couverture, par l'intermédiaire de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux fonds de fonds
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veuillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, un porteur de parts détenait des parts représentant environ 13,49 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par cet investisseur, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Au cours des 12 mois précédant le 31 mars 2021, jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds était investi dans des parts du Fonds d'obligations canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes Guardian, du Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian, du Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian, du Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian, du Fonds d'actions des marchés émergents Guardian, du Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian, du Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³, du Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian, du Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, du Fonds d'obligations à courte durée Guardian, du Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian et du Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez un portefeuille équilibré qui produit un revenu et une certaine croissance;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Dans le cas des parts de série F et de série C, le Fonds versera des distributions mensuelles en fonction d'un taux de distribution mensuel annualisé cible de 4 % de la VL de série par part à la fin de l'année précédente. Les distributions mensuelles cibles peuvent être composées de revenu, de gains en capital ou de capital.

Dans le cas des parts de série I, le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés, s'il en est, en décembre de chaque année.

Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série C	16,71 \$	52,67 \$	92,32 \$	210,14 \$
Série F	6,25 \$	19,71 \$	34,55 \$	78,65 \$
Série I	2,15 \$	6,78 \$	11,89 \$	27,07 \$

Portefeuille revenu sous gestion Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Équilibré tactique
Titres offerts	Parts de série C, de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série C : le 22 avril 2015 Parts de série F : le 22 avril 2019 Parts de série I : le 22 avril 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série C : 0,04 % Parts de série F : 0,04 % Parts de série I : 0,04 %
Frais de gestion	Parts de série C : 1,35 % Parts de série F : 0,35 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est d'offrir un portefeuille équilibré prudent qui met l'accent sur la production de revenu, avec une certaine croissance du capital, au moyen d'investissements diversifiés dans des titres de capitaux propres ou des titres apparentés à des titres de capitaux propres et dans des titres à revenu fixe canadiens et étrangers, à long et à court terme.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds investit dans des titres d'autres fonds d'investissement que nous gérons et il peut également investir dans d'autres titres, y compris des titres de fonds négociés en bourse, pour atteindre ses objectifs.

Nous utilisons une répartition de l'actif stratégique et tactique pour composer un portefeuille diversifié en fonction du style de placement, de la catégorie d'actifs

et de la région géographique tout en mettant l'accent sur la production de revenu. Le portefeuille comprend généralement une exposition aux actions canadiennes, aux actions mondiales, aux titres à revenu fixe de qualité et aux obligations à rendement élevé.

À l'heure actuelle, la politique de répartition à long terme de l'actif est de 60 % en obligations et de 40 % en titres de capitaux propres, et une réserve de trésorerie est intégrée à ces deux catégories d'actifs. Si la répartition de l'actif entre les actions et les obligations s'écarte de plus de 15 % de la répartition à long terme, le Fonds est habituellement rééquilibré.

Au sein de la répartition de son actif à long terme, le Fonds investit dans un portefeuille de base et, à l'occasion, dans un portefeuille satellite. Le portefeuille de base du Fonds est actuellement composé entièrement de placements dans des parts du Fonds d'obligations à courte durée Guardian, du Fonds d'obligations canadiennes Guardian, du Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian, du Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, du Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian, du Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes Guardian, du Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³ et du Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian. D'un point de vue tactique, le Fonds peut également investir à l'occasion dans un portefeuille satellite composé de titres d'autres fonds d'investissement, de fonds négociés en bourse et d'autres titres qui respectent les objectifs de placement du Fonds.

Le Fonds investit dans des titres d'autres fonds d'investissement, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5. Le Fonds peut également être exposé à des dérivés,

utilisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, par l'intermédiaire de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux fonds de fonds
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veuillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au cours des 12 mois précédant le 31 mars 2021, jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds était investi dans des parts du Fonds d'obligations canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes Guardian, du Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian, du Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian, du Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian, du Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian, du Fonds d'actions des marchés émergents Guardian, du Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian, du Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³, du Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian, du Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, du Fonds d'obligations à courte durée Guardian, du Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian et du Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez un portefeuille équilibré qui produit un revenu et une certaine croissance;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Dans le cas des parts de série F et de série C, le Fonds versera des distributions mensuelles en fonction d'un taux de distribution mensuel annualisé cible de 4 % de la VL de série par part à la fin de l'année précédente. Les distributions mensuelles cibles peuvent être composées de revenu, de gains en capital ou de capital.

Dans le cas des parts de série I, le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés, s'il en est, en décembre de chaque année.

Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement

réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série C	16,40 \$	51,70 \$	90,62 \$	206,28 \$
Série F	5,95 \$	18,74 \$	32,85 \$	74,78 \$
Série I	1,85 \$	5,82 \$	10,20 \$	23,21 \$

Portefeuille prudent à risque géré Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Équilibré tactique
Titres offerts	Parts de série F, de série I et de série W d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série F : le 22 avril 2019 Parts de série I : le 22 janvier 2019 Parts de série W : le 22 janvier 2019
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série F : 0,04 % Parts de série I : 0,04 % Parts de série W : 0,04 %
Frais de gestion	Parts de série F : 0,65 % Parts de série W : 1,65 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de chercher à préserver la valeur des investissements du Fonds grâce à une volatilité réduite du portefeuille, tout en cherchant à obtenir un revenu modéré ainsi qu'un certain potentiel de croissance du capital.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds investit dans des titres d'autres fonds d'investissement que nous gérons et il peut également investir dans d'autres titres, y compris des titres de fonds négociés en bourse, pour atteindre ses objectifs.

Nous utilisons une répartition de l'actif stratégique et tactique pour composer un portefeuille diversifié en fonction de la catégorie d'actifs et des marchés tout en mettant l'accent sur la production modérée de revenu et une certaine croissance du capital, et ce, en tentant de réduire la volatilité du portefeuille. Nous tentons de

réduire les pertes subies en raison des baisses du marché, tout en reconnaissant que le Fonds pourrait ne pas tirer pleinement avantage d'une forte hausse du marché boursier. Le portefeuille comprend généralement une exposition aux actions mondiales, aux actions américaines, aux titres à revenu fixe de qualité et aux obligations à rendement élevé.

Au sein de la répartition de son actif à long terme, le Fonds investit dans un portefeuille de base et, à l'occasion, dans un portefeuille satellite. Le portefeuille de base du Fonds est actuellement composé entièrement de placements dans des parts du Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian et du Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian et d'un ou de plusieurs des Fonds suivants, soit le Fonds d'obligations canadiennes Guardian, le Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian, le Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian et le Fonds d'obligations à courte durée Guardian.

D'un point de vue tactique, le Fonds peut également investir à l'occasion dans un portefeuille satellite composé de titres d'autres fonds d'investissement, de fonds négociés en bourse et d'autres titres qui respectent les objectifs de placement du Fonds. Le Fonds investit dans des titres d'autres fonds d'investissement, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut être exposé à des dérivés, utilisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, par l'intermédiaire de ses placements dans des fonds sous-jacents. Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change ou de la volatilité sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs

mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux fonds de fonds
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veuillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au cours des 12 mois précédant le 31 mars 2021, jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds était investi dans des parts du Fonds d'obligations canadiennes Guardian, du Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, du Fonds d'actions des marchés émergents Guardian, du Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian, du Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³, du Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian, du

Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian et du Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez un portefeuille équilibré qui produit un revenu modéré et une certaine croissance tout en réduisant sa volatilité;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds versera des distributions mensuelles en fonction d'un taux de distribution mensuel annualisé cible de 4 % de la VL de série par part à la fin de l'année précédente. Les distributions mensuelles cibles peuvent être composées de revenu, de gains en capital ou de capital. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série F	9,53 \$	30,05 \$	52,68 \$	119,90 \$
Série I	2,26 \$	7,12 \$	12,47 \$	28,37 \$
Série W	21,42 \$	67,53 \$	118,37 \$	269,44 \$

Fonds d'obligations à courte durée Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Obligations canadiennes
Titres offerts	Parts de série A (auparavant, série W), de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série A : le 24 avril 2014 Parts de série F : le 30 avril 2021 Parts de série I : le 24 avril 2014*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série A : 0,04 % Parts de série F : 0,04 % Parts de série I : 0,04 %
Frais de gestion	Parts de série A : 0,80 % Parts de série F : 0,30 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 29 août 2013.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer un revenu d'intérêt courant en protégeant simultanément le capital et en recherchant des occasions de plus-value du capital, et de maintenir une position de durée relativement courte pour le portefeuille au moyen d'investissements dans des obligations, des débiteures, des billets ou d'autres titres de créance.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous utilisons une méthode de gestion proactive et disciplinée ainsi que divers outils analytiques pour repérer les placements qui offrent une valeur sur une base relative dans l'objectif de fournir un revenu courant ainsi que de maintenir une durée du portefeuille relativement courte et de conserver la possibilité d'une certaine croissance du capital. Nous

respectons un processus de gestion des risques qui est conçu pour limiter l'exposition totale à des émetteurs individuels, diversifier l'exposition à des risques de crédit variés et maintenir la liquidité du portefeuille.

Le Fonds peut investir dans des émissions canadiennes libellées en monnaie étrangère et dans des titres d'émetteurs étrangers. Le Fonds peut détenir un maximum de 30 % de son actif dans des titres libellés en monnaie étrangère.

Le Fonds n'investit pas dans des titres émis par une société dont les produits sont tirés en majeure partie de la fabrication ou de la distribution de produits liés au tabac.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés seulement pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes concernant les titres libellés en monnaie étrangère. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds

pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de créance
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, deux porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 21,21 % et 18,98 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Au cours des 12 mois précédant le 31 mars 2021, jusqu'à 10,80 %, 11,24 % et 10,11 %, respectivement, de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de la Banque de Montréal, de la Banque Royale du Canada et de la Banque Toronto-Dominion, respectivement.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez pour votre portefeuille un fonds composé principalement de titres à revenu fixe canadiens, mais le risque lié à une hausse des taux d'intérêt dans l'économie en général vous inquiète;

- vous êtes disposé à accepter un revenu d'intérêt moindre en échange de la volatilité inférieure des obligations à plus court terme;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque trimestre, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le trimestre. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série A	11,99 \$	37,80 \$	66,26 \$	150,83 \$
Série I	0,51 \$	1,62 \$	2,83 \$	6,45 \$

Aucun renseignement n'est inclus dans ce tableau pour les parts de série F puisqu'elles sont nouvelles.

Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 20 avril 2018
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,18 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)
Sous-conseiller	Alta Capital Management, LLC Salt Lake City, États-Unis

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de grande qualité établies aux États-Unis à moyenne et à grande capitalisations.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller maintient un accent sur les actions américaines et investit principalement dans les titres de grandes et de moyennes sociétés américaines ayant un historique de croissance soutenue des bénéfices. Le Fonds est diversifié par secteur et détient normalement les titres de 25 à 40 émetteurs.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme

standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié à la spécialisation
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, un porteur de parts détenait des parts représentant environ 12,32 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par cet investisseur, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez pour votre portefeuille un fonds composé principalement d'actions américaines;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés en décembre de chaque année. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,05 \$	6,46 \$	11,32 \$	25,78 \$

Fonds d'actions américaines Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts de série A, de série F et de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série A : le 30 avril 2021 Parts de série F : le 30 avril 2021 Parts de série I : le 30 mars 2011*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série A : 0,19 % Parts de série F : 0,19 % Parts de série I : 0,19 %
Frais de gestion	Parts de série A : 1,55 % Parts de série F : 0,55 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)
Sous-conseiller	Alta Capital Management, LLC Salt Lake City, États-Unis

*Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 28 novembre 1995.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres d'émetteurs dont les activités principales sont situées aux États-Unis.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds investit principalement dans des titres négociés à la cote d'une bourse américaine et est très bien diversifié pour ce qui est des secteurs et des titres individuels.

Le sous-conseiller maintient un accent sur les actions américaines et investit principalement dans les titres de grandes et de moyennes sociétés américaines ayant un historique de croissance soutenue des bénéfices.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Nous pourrions négocier activement les placements du Fonds, ce qui peut augmenter les frais d'opérations et, par le fait même, réduire le rendement du Fonds. Cette stratégie augmente également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié à la spécialisation
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, deux porteurs de parts détenaient des parts représentant environ 42,34 % et 16,02 %, respectivement, de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par ces investisseurs, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez pour votre portefeuille un fonds composé principalement d'actions américaines;
- vous cherchez à tirer une croissance du capital à long terme de votre placement;
- vous pouvez tolérer un niveau de risque moyen.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital nets réalisés en décembre de chaque année. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous

avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,26 \$	7,12 \$	12,47 \$	28,37 \$

Aucun renseignement n'est inclus dans ce tableau pour les parts des séries A et F puisqu'elles sont nouvelles.

Fonds sélect d'actions américaines Guardian

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts de série I d'une fiducie de fonds commun de placement
Date de création	Parts de série I : le 28 avril 2017*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais d'administration	Parts de série I : 0,18 %
Gestionnaire de portefeuille	Guardian Capital LP Toronto (Ontario)

* Les parts de série I étaient précédemment offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 29 août 2016.

Quel type de placements le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif principal du Fonds est de procurer un niveau élevé de revenu régulier assorti d'un rendement total attrayant en investissant principalement dans des parts de fiducies de revenu et des titres de capitaux propres versant des dividendes américains.

Les objectifs de placement du Fonds ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Nous maintenons un accent sur les actions américaines et investissons principalement dans les titres de grandes et de moyennes sociétés américaines ayant un historique de versement et de croissance des dividendes. Le Fonds est très bien diversifié par secteur et cherche à obtenir un taux de rendement en dividendes concurrentiel sur le marché; il détient normalement les titres de 15 à 30 émetteurs.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'autres OPC, comme il est décrit à la page 26.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour se couvrir à l'égard d'éventuelles pertes. Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des options, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré, pour

obtenir une exposition à certains titres sans investir directement dans ces derniers, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des taux de change sur le Fonds ou de protéger son portefeuille. Le Fonds n'aura recours aux dérivés que dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour une description de la nature de chaque type de dérivé que le Fonds peut utiliser, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux dérivés* à la page 5.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour augmenter ses rendements, sous réserve, dans chaque cas, de limites au moins aussi sévères que celles exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour obtenir une description de ces opérations et de la façon dont le Fonds réduit les risques associés à celles-ci, veuillez vous reporter à l'exposé sous la rubrique *Risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres* à la page 7.

Le Fonds peut détenir la totalité ou une partie de son actif dans de la trésorerie, des instruments du marché monétaire, des obligations ou d'autres titres de créance en réaction à une conjoncture boursière, économique et/ou politique défavorable ou à des fins défensives ou autres. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient ne pas correspondre exactement à ses objectifs de placement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques suivants sont associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la gestion active
- risque de change
- risque lié à la cybersécurité
- risque lié aux dérivés
- risque lié aux titres de capitaux propres
- risque lié aux placements étrangers
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux perturbations du marché
- risque lié aux opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la spécialisation
- risque lié à la fiscalité

Veillez vous reporter à la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* à compter de la page 4 pour consulter une description détaillée de ces risques propres aux OPC.

Au 31 mars 2021, un porteur de parts détenait des parts représentant environ 26,30 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour une description des risques liés à d'éventuelles demandes de rachat par cet investisseur, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux opérations importantes* à la page 8.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous recherchez pour votre portefeuille un fonds composé principalement d'actions américaines;
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen;
- vous envisagez de détenir ce placement de moyen à long terme.

Pour obtenir une description de la méthode utilisée pour déterminer le niveau de tolérance au risque, veuillez vous reporter à la rubrique *Méthode de classification du risque de placement* à la page 27.

Politique en matière de distributions

Chaque trimestre, le Fonds distribuera un montant calculé en fonction de son revenu net pour le trimestre. Le Fonds distribuera suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés non distribués en décembre pour ne pas avoir à payer d'impôt sur le revenu ordinaire. Le Fonds peut également verser des distributions de revenu, de gains en capital et de capital à tout autre moment que nous jugeons approprié. Les distributions sur les parts sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que vous nous avisiez par écrit que vous préférez les recevoir en espèces.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs

Veillez vous reporter à la rubrique *Frais du Fonds pris en charge indirectement par les investisseurs* à la page 30 pour obtenir une description des frais inclus dans ce tableau et des hypothèses formulées dans celui-ci. Nos frais réels peuvent être supérieurs ou inférieurs.

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série I	2,05 \$	6,46 \$	11,32 \$	25,78 \$

Fonds Guardian Capital

- Fonds d'obligations canadiennes Guardian**
- Fonds d'actions canadiennes Guardian**
- Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian**
- Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian**
- Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian**
- Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian**
- Fonds de placement à court terme canadien Guardian**
- Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian** (*auparavant, Guardian SteadyPace Equity Fund*)
- Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian** (*auparavant, Guardian SteadyFlow Equity Fund*)
- Fonds d'actions des marchés émergents Guardian**
- Fonds sélect à revenu fixe Guardian**
- Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian**
- Fonds d'obligations à rendement élevé Guardian**
- Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i³** (*auparavant, Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian*)
- Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i³** (*auparavant, Fonds d'actions mondiales Guardian*)
- Fonds international de croissance de qualité Guardian i³** (*auparavant, Fonds d'actions internationales Guardian*)
- Fonds sélect d'actions internationales Guardian**
- Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian**
- Portefeuille équilibré sous gestion Guardian** (*auparavant, Guardian Balanced Fund*)
- Portefeuille croissance sous gestion Guardian**
- Portefeuille croissance et revenu sous gestion Guardian**
- Portefeuille revenu sous gestion Guardian**
- Portefeuille prudent à risque géré Guardian**
- Fonds d'obligations à courte durée Guardian**
- Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian**
- Fonds d'actions américaines Guardian**
- Fonds sélect d'actions américaines Guardian**

Vous pouvez trouver de plus amples renseignements sur chaque Fonds dans sa notice annuelle, son aperçu du fonds, son rapport de la direction sur le rendement du fonds et ses états financiers. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent document, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire de ces documents en nous appelant au numéro sans frais **1 866 383-6546** ou en le demandant à votre courtier. Ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds, comme les circulaires de sollicitation de procurations et les contrats importants, sont également accessibles sur le site Internet de Guardian à l'adresse www.guardiancapital.com/investmentsolutions ainsi qu'au www.sedar.com.